# II/ FICHES DESCRIPTIVES DES CODES

- 1) Les codes sont classés d'après l'ordre alphabétique de leur indicatif (1).
- 2) Pour chaque code on a donné les renseignements fondamentaux; nénamoins il pourra être utile parfois de se reporter aux divers documents retraçant l'historique de l'exploitation:
  - Instructions de collecte
  - Instructions de chiffrement et de perforation
  - Instructions de mise sur bande (traitement par l'ordinateur)(2).
- 3) Dans le cas de certains codes comportant un nombre important de postes, il est fait référence à une "annexe". Cette annexe fera l'objet d'un document séparé.

<sup>(1)</sup> En fait, certains indicatifs comportent des chiffres, il s'agit d'un ordre "alphanumérique" : par convention on a donné priorité aux lettres sur les chiffres par exemple CSDF vient avant CS1.

<sup>(2)</sup> Le document correspondant sera diffusé ultérieurement.

AGGLOMERATION

# Signification des postes

. 000 : Sans objet (communes rurales et villes isolées)

• 100 à 199 : Numéro à l'intérieur du département pour les agglomérations intradépartementales.

. 200 à 257 : Agglomérations interdépartementales.

### Observations:

Il s'agit du muméro à trois chiffres qui figure dans la cartothèque "Agglomération" .

Question nº 5 du bordereau de maison

# Signification des postes

Nº de code	Désignation en clair
0	Avant 1871
1	de 1871 à 1914
2	de 1915 à 1939
3	de 1940 à 1948
4	de 1949 à 1953
5	de 1954 à 1957
6	de 1958 à 1961
7	de 1962 à 1964
8	de <b>1</b> 965 à 1968
9	Immeuble en cours de construc- tion, partiellement habité.

Question n) 5 du bordereau de maison

### Signification des postes

N° de code	Désignation en clair	
1	Avant 1871	
2	de 1371 à 1948	
3	1949 et après	

# Observations:

Le poste 3 correspond également aux immeubles en cours de construction, partiellement habités à l'époque du recensement.

Question nº 5 du bordereau de maison

# Signification des postes

N° de code	Désignation en dlair
n do codo	registron en wiali
1	Avant 1871
2	de 1871 à 1914
3	de 1915 à 1943
4	de 1949 à 1953
5	de 1954 à <b>1</b> 961
6	1962 et après

# Observations:

Le poste 6 correspond également aux immeubles en cours de construction partiellement habités à l'époque du recensement.

Scurce d'information :

- Question n° 5 du bordereau de maison

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair	N° de code	Désignation en clair
00	Avant 1949	59	1959
49	1949	60	1960
50	1950	61	1961
51	1951	62	1962
52	1952	63	1963
53	1953	64	1964
54	1954	65	1965
55	1955	66	1966
56	1956	67	1967
57	1957	68	1968
58	1958	69	Immeuble en cours de cons- truction partiel- lement habité.

# NOMBRE ET SEXE DES ACTIFS AGRICOLES DU MENAGE RESTREINT EN 7 POSTES

# Source de l'information

Analyse de la page 2 de la feuille de logement et des bulletins individuels du ménage

# Signification des postes

Nº de code	Désignation en clair		
0	Pas d'actif agricole		
1	1 actif agricole, de sexe masculin		
2	1 actif agricole, de sexe féminin		
3	2 actifs agricoles (2 homme#)		
4	2 actifs agricoles (1 homme et 1 femme)		
5	2 actifs agricoles (2 femmes)		
6	3 actifs agricoles ou plus (quel que soit leur sexe)		

### Obscryations

- Actifs agricoles: Agriculteurs exploitants (CSD = 00) ou salariés agricoles (CSD = 10)
- les chômeurs sont comptés comme actifs.
- les domestiques et les salariés logés sont exclus du ménage restreint.

Question n° 4 du bulletin individuel

# Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
00	0 an
01	<b>1</b> an
02	2 ans
1	*
1	ANNUEL
1	1
97	97 ans
98	98 ans ou plus

# OBSERVATIONS

L'âge considéré est l'âge en années révolues au 1er mars 1968.

Question no 4 du bulletin individuel

# Signification des postes

nº de code	Désignation encclair	Correspondance avec AARD
00	0 à 4 ans	00 à 04
05	5 ans à 9 ans	05 à 09
	QUINQUENNAL	
90	90 ans à 94 ans	90 à 94
95	95 ans ou plus	95 à 98

# **OBSERVATIONS**

L'âge considéré est l'âge en années révolues au 1er mars 1968.

# Signification des postes

Nº de Code	Désignation en clair
0	Canton non entièrement rural
. <b>1</b>	Canton entièrement rural

# Observations:

Un canton est entièrement rural si toutes les communes de ce canton sont rurales.

Question n° 4 du bulletin individuel

# Signification des postes

N° de code	Désignation en clair		
co	Moins de 1 an (nés en janvier ou fév. 68)		
01	1 an		
02	2 ans		
1	•		
	•		
2	ANNUEL		
1	1		
<b>9</b> 8	98 ans		
99	99 ans ou plus		

# **OBSERVATIONS**

L'âge considéré est celui atteint au cours de l'année 1968.

Page 2 de la feuille de logement · Question n°4 du bulletin individuel

### Signification des postes

15, 16, ..., 98, 99 : 15ans, ..., 98 ans, 99 ans.

### Observations

- L'âge est celui atteint au cours de l'année 1968
- Tous les chefs de ménage ou de famille ont au moins 15 ans

Question Nº 16 du bulletin individuel

#### Signification des postes

Voir "Nomenclature des activités économiques - Edition 1959".

\*\*\*\* : sans objet ( personnes sans emploi).

#### Observations

En principe, pour le chiffrement on a toujours utilisé le code à 4 chiffres. Toutefois on a seulement retenu les 3 premiers chiffres (le 4ème étant toujours 0) pour les sections suivantes : 01 - 03 - 04\* - 86 et pour les groupes suivants : 631 - 683 - 930 - 931 - 936 -. De même la section 99 a été regroupée dans le poste unique 9900.

La section 00 "Activité exercée hors du territoire métropolitain" n'a pas été utilisée: l'activité des personnes travaillant hors de la métropole a été chiffrée avec un des postes des sections 01 à 99.

\* Toutefois dans cette section on a conservé la rubrique 0412 ( haras nationaux).

Question n° 16 du bulletin individuel

# Signification des postes

		v
N° de code	Désignation en clair	Correspondance avec MCAE
00	Pêche, agriculture, forêts	01 à 05
01	Eau, gaz, électricité, sources d'énergie de natures diverses	06 à 09
02	Pétrole et carburants	10
03	Combustibles minéraux solides	11
04	Autres industries extractives	12 à 15
05	Production des métaux	16 à 18
06	Première transformation des métaux, fonderie grosse enaudronnerie, moteurs mécaniques et pompes	19,20
07	Mécanique générale, articles métalliques divers, précision, horlogerie et optique	<b>22</b> à 24,29
08	Construction de machines constructions navales, automobiles et cycles, construction aéronautique	21, 25 à 27
09	Construction électrique et électronique	28
10	Industrie du verre	30
11	Céramique et matériaux de construction	31,32
12	Bâtiment et travaux publics	33,34
13	Industries chimiques	35,36

N° de code	Désignation en clair	Correspondance avec MCAE
14	Caoutchouc et amiante, tabac et allumettes	37,38
15	Industries agricoles et alimentaires	39 à 46
16	Industries textiles	47, 48
17	Habillement et travail des étoffes	49
18	Cuirs et peaux	50 <b>à</b> 52
19	Industrie du bois et de l'ameublement	53
20	Industrie du papier et du carton	54
21	Industries polygraphiques, presse, édition	55
22	Industries diverses	56 à 61
23	Transports et transmissions	62 à 68
24	Commerces agricoles et alimentaires	69, 70
25	Commerces divers	71 à 81
26	Banques, assurances, administration économiques et financières	82 à 85
27	Spectacles, radiodiffusion et télévision	86 à 88
28	Hygiène, services domestiques	89, 90
29	Professions libérales, culte, militaires, professions administratives diverses	91 à 99

# Observations:

Le poste 00 de MCAE est inemployé; l'activité des personnes travaillant hors de la nétropole a été chiffrée avec un des postes 01 à 99 de ce code.

Les personnes sans emploi ont été chiffrées \*\*

Question n° 16 du bulletin individuel

# Signification des postes

Voir les Nomenclatures de Bruxelles

\*\*\* : Poste sans objet (personnes sans emploi).

Page 2 de la famille de logement . Question nº4 du bulletin individuel

### Signification des postes

Nº de code	Désignation en clair		
0	Pas d'enfant de 0 à 16 ans		
1	T1		de 7 à 16 ans
2	Un seul enfant de 0 à 16 ans	Ayant :	de 3 à 6 ans
3	·		de 0 à 2 ans
4	Deux enfants	Dont le	de 7 à 16 ans
5	de 0 à 16 ans	plus jeune a:	de 3 à 6 ans
. 6		í	de 0 à 2 ans
7	Au moins frois enfants de 0 à 16 ans	Dont le	de 7 à 16 ans
8		plus jeune a:	de 3 à 6 ans
9			de 0 à 2 ans

# Observations

L'âge considéré est celui atteint au cours de l'année 1968

Question n° 16 du bulletin individuel

### Signification des postes

Voir la "Classification internationale par type d'industrie de toutes les branches d'activité économique - Edition de 1958".

\*\*\* : Poste sans objet (personnes sans emploi).

Analyse de la page 2 de la feuille de logement et des bulletins individuels des membres du ménage

# Signification des postes

code N° de	Désignation en clair
0	Hors famille
1	Famille principale
2	1ère famille secondaire
3	2ème famille secondaire

Question n° 10 du bulletin individuel

# Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
**	Sans objet (en cours d'études)
09	9 ans ou moins
<b>1</b> 0 à 29	Age en années
30	30 ans ou plus
99	Non déclaré

### Observations:

Par âge de fin d'études, on entend l'âge auquel l'individu a cessé de fréquenter régulièrement un établissement scolaire ou universitaire.

### Question nº 10 du bulletin individuel

### Signification des postes

	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
N° de code	Désignation en clair
*	Sans objet (en cours d'études)
0	14 ans ou moins
1	15 ans
2	16 ans
3	17 ans
4	18 ans
5	<b>1</b> 9 an <b>s</b>
6	20 à 24 ans
7	25 à 29 ans
8	30 ans ou plus
9	Non déclaré

# Observations:

Par âge de fin d'études on entend l'âge auquel l'individu a cessé de fréquente régulièrement un établissement scolaire ou universitaire.

Question nº 7 du bulletin individuel

#### Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
*	Sans objet (RPRA ≠ 00)
1	janvier ou février 1962
2	mars à décembre 1962
3	1963
. 4	1964
- 5	1965
6	1966
7	1967
8	janvier ou février 1968
9	Non déclarée

#### **OBSERVATIONS**

Ce code est applicable aux personnes qui le 1er janvier 1962 habitaient dans un pays d'outre mer ou à l'étranger et qui depuis sont venues (ou revenues) habiter en France métropolitaine. Pour celles qui ont effectué plusieurs séjours en France, c'est la date correspondant au début du séjour durant lequel s'est effectué le recensement qui a été retenue. Il n'a pas été tenu compte des absences du territoire métropolitain qui ent duré moins de trois mois.

Pour les enfants nés depuis le 1er janvier 1962 et ayant HPRA = 00, on a chiffré

- l'année d'installation de la mère pour ceux qui sont més hors de France métropolitaine (RPN = 00)
- l'année de naissance pour ceux qui sont nés en France métropolitaine.

Analyse de la page 2 de la feuille de logement et des bulletins individuels

#### Signification des postes

Nº de code	Désignation en clair
0	Pas d'agtif non agricole
1	1 actif non agricole, de sexe masculin
2	1 actif non agricole, de sexe féminin
3	2 actifs non agricoles (2 hommes)
4	2 actifs non agricoles (1 homme et 1 femme)
5	2 actifs non agricoles (2 femmes)
6	3 actifs non agricoles ou plus (quel que soit leur sexe)

#### Observations

- Actifs agricoles : agriculteurs exploitants (CSD = 00) ou salariés agricoles (CSD = 10)
- Les chômeurs sont comptés comme actifs ;
- Les domestiques et les salariés logés sont exclus du ménage restreint.

Question nº 4 du bulletin individuel

Signification des postes

Nº de code	Désignation en clair	Correspondance avec AD
00	0 à 4 ans	00 à 04
05	5 ans à 9 ans	05 à 09
	QUINQUENNAL	
90	90 ans à 94 ans	90 à 94
95	95 ans ou plus	95 à 99

# OBSERVATIONS

L'âge considéré est celui atteint au cours de l'année 1968.

Le poste 00 ne correspond pas à 5 générations complètes ; en effet la génération 1968 n'est représentée que par les enfants nés en janvier ou février 1968.

Page 2 de la feuille de logement question n°4 du bulletin individuel

# Signification des postes

Nº de code	Désignation en clair
15 20 • • 90 95	15 ans à 19 ans 20 ans à 24 ans Quinquennal 90 ans à 94 ans 95 ans et plus

# Observations:

- L'âge considéré est celui atteint au cours de l'année 1968
- Tous les chefs de ménage ou de famille ont au moins 15 ans

Question nº 4 du bulletin individuel

# Signification des postes.

Nº de code	Désignation en clair
**	sans objet (nés après le 1er mars 1962)
00	0 à 4 ans
05	5 ans à 9 ans
85	QUINQUENNAL 85 ans à 89 ans
90	90 ans ou plus

### OBSERVATIONS:

L'âge considéré est celui atteint au cours de l'année 1962 (celui des enfants nés en 1962 est 0).

Le poste 00 ne correspond pas à 5 générations complètes ; en effet la génération 1962 n'est représentée que par les enfants nés en janvier ou février 1962.

# Signification des postes

1, 2, 3, \*\*\*

: Numéro de l'arrondissement dans le département: voir le "Code Officiel Géographique - 1968"

Question n° 4 du bordereau de maison

# Signification des postes

N° de code Désignation en clair	
0	L'impeuble m'a pas d'ascerseur
1	L'immeuble a un ascenseur

Page 2 de la femille de logement Question n°4 du bulletin individuel

### Signification des postes

Nº de code	Désignation en clair
15	15 ans à 24 ans
25	25 ans à 34 ans
35	35 ans à 44 ans
45	45 ans à 54 ans
55	55 ans à 64 ans
65	65 ans à 74 ans
75	75 ans et plus

### <u>Observations</u>

- L'âge considéré est celui atteint au cours l'année 1968 Tous les chefs de ménage ou de famille ont au moins 15 ans

Question n° 16 du bulletin individuel

### Signification des postes

Code calculé à partir de AE Voir annexe.

\*\*\*\* : poste "sans objet" (personnes sans emploi)

### Observations

Ce code BCND est identique à celui utilisé lors du recensement de 1962. Toutefois les activités économiques exercées hors de la métropole ont été codifiées comme si elles s'exerçaient en métropole et ne sont donc plus regroupées dans le poste 3700

(DRANCHES DE LA COMPTABILITE NATIONALE) EN 115 POSTES

### Source de l'information

Question n° 16 du bulletin individuel Fichier des entreprises et des établissements

### Signification des postes

Code calculé à partir de SE Voir annexe \*\*\*\* : poste "sans objet" (personnes sans emploi)

### Observations

SE étant un code à 3 chiffres, la composition des postes est parfois différente de celle du code BCND (calculé à partir de AE qui est un code à 4 chiffres).

#### Signification des postes

001, 002, ... : Numéro de la commune à l'intérieur du département (voir le "Code officiel géographique 1968", sauf dans le cas de Paris).

# Observations

- Pour Lyon et Marseille ce sont les arrondissements municipaux qui sont chiffrés.
- . Pour Paris on a chiffré le quartier avec les numéros de code suivants :
- 011, 012, 013, 014 : 1er, 2ème, 3ème, 4ème quartier du 1er arrondissement.
- 021, 022, 023, 024, : 1er, 2ème, 3ème, 4ème quartier du 2ème arrondissement.

201, 202, 203, 204, : 1er, 2ème, 3ème, 4ème quartier du 20ème arrondissement.

Question nº 16 du 'bulletin individuel'

# Signification des postes

Code calculé à partir de AE. Pour la correspondance des postes, voir annexe.

Nº de code	Désignation en clair
01	Pêche
11	Agriculture, forâts
21	Conbustibles ninéraux solides
22	Autres industrics extractives
. 31	Bâtinent et travaux publics
41	Production et première transformation des métaux
42	Industries nécaniques
43	Articles nétalliques divers
44,	Constructions (lectriques
45	Réparations nécaniques et électriques
46	Verre, céranique, natériaux de construction
47	Pétrole et carburants
48	Industries chiniques
49	Tabacs et allumettes
51	Industries alimentaires et assimilées
52	Industries textiles et annexes
53	Habillement et travail des étoffes
54	Industries des cuirs et peaux
55	Industries du bois et de l'aneublement

N° de Code	Désignation en clair
56	Industries du papier et du carton
57	Industries polygraphiques, presse, édition
58	Autres industries
59	Industries mal désignées
61	Transports terrestres
62	Transports fluviaux, maritimes et aériens
71	Commerces agricoles et alimentaires (gros)
72	Commerces agricoles et alimentaires (détail)
73	Hôtellerie, débits de boissons
74	Autres commerces de gros
75	Autres commerces de détail
76	Commerces mal désignés
77	Intermédiaires du commerce et de l'industrie
78	Banques et assurances
79	Spectacles sédentaires
81	Services rendus aux entreprises
82	Services domestiques
83	Services rendus aux particuliers
91	Eau, gaz, électricité
92	Transmissions et radio
93	Administrations publiques
<b>2</b> /4	Défense nationale

Observations: Les personnes sans emploi sont chiffrées \*\* . Le poste 77 de CAED ne comprend plus (contrairement à 1962) l'activité 00 : l'activité des personnes travaillant hers nétropole a été chiffrée avec un des postes des sections 01 à 99 du code AE.

Question nº 16 du bulletin individuel

# Signification des postes

Nº de Code	Désignation en clair	Correspondance avec CAED
01	Pêche, agriculture, forêis	01, 11
21	Industries extractives	21, 22
31	Bâtiment et travaux publics	31
41	Production et première transformation des métaux	41
42	Industries nécariques, articles nétalliques divers, construction électriques	42 à 44
45	Réparations nécaniques et électriques	45
46	Verre, céremique, matériaux de construction	4.6
47	Industries chimiques, pétrole et carbu- rants. Tabacs et allumettes.	47 à 49
51	Industries alimentaires et assimilées	51
52	Industries textiles et annexes	52
53	Habilloment et travail des étoffes	53
54	Autres industries	54 à 59
61	Transports	61, 62
70	Connerces	71 à 76, 79
80	Intermédiaires et auxiliaires du cormerce et de l'industrie, Banques et assurances	77, 78, 81
82	Services donestiques	C2
83	Services rendus aux particuliers	83
91	Eau, gaz électricité	91
92	Transmissions et radio	92
93	Administrations publiques, défense nationa le	93, 94

# Observations

Les personnes sans emploi sont chiffrées \*\*

Source de l'information

Question nº 16 du bulletin individuel

# Signification des postes

Nº de Code	Désignation en clair	Correspondance avec CAED
01	Pêche, agriculture, forêts	01, 11
21	Industries extractives	21, 22
31	Bâtiment et travaux publics	31
41	Production et première transformation des métaux ; industries mécaniques et électriques	41 à 44
45	Réparations nécaniques et électriques	45
46	Verre, céramique, matériaux de construction, industries chimiques, pétrole et carburants	46 à 48
49	Autres industries	49 <b>à</b> 59
61	Transports	61, 62
70	Commerces de gros et de détail	71,72,74 à 76
78	Banques et assurances	78
80	Autres connerces	73, 77, 79
81	Services	81 à 83
91	Eau, gaz, électricité	91
92	Transmissions et radio	92
93	Administrations publiques, défense nationale	93, 94

# Observations

Les personnes sans emploi sont chiffrées \*\*

Source de l'information Question n° 16 du bulletin individuel

### Signification des postes

N° de code	Désignation en clair	Correspondance avec CAED
0	Pêche	01
1	Agriculture, forêts	11
2	Industries extractives	21, 22
3	Bâtiment et travaux publics	31
4	Industries	41 à 59
6	Transports	<b>6</b> 1, 62
7	Commerces, banques, assurances	71 à 79
8	Services	81 à 83
9	Services publics, administrations, défense nationale	91 à 94

# Observations:

<sup>\* :</sup> Poste sans objet (personnes sans emploi)

# ACTIVITE ECONOMIQUE DU CHEF DE MENAGE EN 9 POSTES

# Source de l'information

Page 2 de la feuille de logement Question n° 16 du bulletin individuel

### Signification des postes

Voir le code CAE3

#### COMBUSTIBLE UTILISE POUR LE CHAUFFAGE CENTRAL DU LOGEMENT FN 15 POSTES

# Source de l'information

Question n° 9 de la feuille de logement Question n° 10 du bordereau de maison

N° de code	DESIGNATION EN CLAIR			
10	Chauffage urb	ein		
21			Charbon	
22		ge central	Mazcut (fuel)	
23	COT	lectif	Gaz	
24			Bois	
31	Chauffage	Maison	Charbon	
32	central	indívi- duell <b>e</b>	Mazout (fuel)	
33	individuel	(Un seul	Gaz	
34		logement)	Bois	
41		Immeuble	Charbon	
42		collectif	Hazcut (fuel)	
43		(Plus d'un logement)	Gaz	
44	1		Bois	
50	Logement sans		Maison individuelle	
60	- caeu	ffage central	Immeuble collectif	

# COMBUSTIBLE UTILISE FOUR LE CHAUFFAGE CENTRAL DE 1 IMMEUBLE EN 6 POSTES

# Source de l'information

Question nº 10 du bordereau de saison

# Signification des postes

N° de Code	Désignation en clair
0	Sans objet (immeuble sans chauffage central)
1	Charbon
2	Mazout (fugl)
3	Ga2
4	Beis
5	Chauffage urbain

N.B. Le poste 0 correspond aux postes 4 et 6 du code CHM1 (chauffage central de l'immeuble en 6 postes)

#### Signification des postes :

01	à	05	•	Communes	rurales				
10	à	29	:	Villes et	agglomérations	đe	noins d	le 5.000	) habitants
30	à	49	:	4	13	de	5.000 à	noins	de 10,000 h.
50	à	59	:	17	11	съ	10,000	ŧŧ	20,000 h.
60	à	69	•	Ħ	11	de	20,000	13	50.000 h.
70	à	79	:	11	"	de	50,000	11	100 <sub>2</sub> 000 h.
80	à	84	:	11	71	de	100,000	) <sup>71</sup>	200,000 h.
85	à	89	:	11	if				nts et plus lon parisienne)

90	:	Ville de Paris	
91	:	Zone d'habitation collective	
92	:	Zone d'habitation mixte	de l'agglonération
93	:	Couronne suburbaine	} parisienne
94	:	Zone d'attraction	

#### Observations:

- Les agglonérations prises en compte sont les agglonérations "définition 1962"
- Les population considérées contlies populations avec doubles comptes en
- Pour la signification de chaque poste à l'intérieur de chaque département, on se reportera au volume "villes et agglomérations urbaines résultats du recensement de 1962".

Question n°7 du bulletin individuel

#### Signification des postes

Voir le code CC62

### Observations

Par "résidence antérieure" on entend la résidence au 1er janvier 1962. Pour les enfants nés depuis cette date, clest la résidence antérieure de la mère qui a été chiffrée

Il s'agit du code formé par les 2 premiers chiffres de PR1

### Postes possibles:

\*\* (sans objet), 00, 01 à 17, 41, 42, 51 à 55, 61, 62
71, 72, 81 à 84, 90 à 97, 99.

# Source de l'information : Feuille de logement - Bordereau de maison Signification des postes

Nº de	DESIGNATION EN CLAIR								
code	Logements ordinaires								
<i>\{\f\}\}\</i>									
//////	avec cuisine (ou installation pour faire la cuisine dans le cas de petits avec murs et toiture en dur								
\/////		avec mars et totture en dur							
		dans immeuble ayant l'eau courante							
\/////			avec cau courante						
<i>\/////</i>					avec	cabi	incts	d'ais	ances
/////	İ	1		- 1	a	vec	baig	noire	ou douche
01									après 1948
02			1	C. Calleria			ranet	ruits	de 1915 à 1948
03					1		ر تعلیان	T UT US	de 1871 à 1914
04									avant 1871
11////				Ĭ	-	sana	s bai	gnoi.re	, ni douche
05					Ì	Ī			après 1914
06							const	ruits	de 1871 à 1914
07			į						avant 1871
///////					sans	l cel	bine	s d'ai	sances
80	•	Section 1981							après 1914
09						COI	nstr	uits	de 1871 à 1914
10	1					<del></del>		<u> </u>	avant 1871
- <del>[                                   </del>	4			sans	eau	cou	rante		
11					Cons	- <del></del>	its		es 1914 871 à 1914
13	1 1				90111	5 <b>4</b> .1. UL	-		nt 1871
11111	ĵ.		dans	i imme	nuble	ຮຄກ	s en	u cour	
14	1							près 1º	
15	1			cen	strui	ts			à 1914
16	avant 1871								
1////	avec murs ou toiture en matériaux précaires								
17			avec eau courante et cabinets d'aisances						
18	autres								
19	d	e 3 piè	eces e	t plu	ıs sar	us da	uisir	ne mais	avec installation pour faire la
22				,					ire la cuisino

code						
31	Pièces indépendantes louées, sous louées ou prêtées à des particuliers					
41	Chambres neublées					
50	Constructions provisoires à usage d'habitation					
60	Habitations de fortune					
	Logements vacants					
80	avec cuisine (ou installation pour faire la cuisine dans le cas de petits logements), nurs et toiture en dur, cau courante et cabinets d'aisances					
81	autres					
	Résidences secondaires et logements loués pour des séjours touristiques					
90	avec cuisine (ou installation pour faire la cuisine dans le cas de petits logements), murs et toiture en dur, eau courante et cabinets d'aisances					
91	autres					

# CHAUFFAGE CENTRAL DU LOGEMENT EN 3 POSTES

# Source de l'Information

Question n° 9 de la feuille de logement
Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
1	Chauffage central individuel
6	Chauffage central collectif
7	Pas de chauffage central

Question n° 10 du bordereau de maison

N° de Code	Désignation en clair
1	Chauffage urbain
2	Chauffage collectif pour un groupe d'immeubles
3	Immeuble de 3 logements ou plus
	avec installation collective de chauffa- ge propre à l'immeuble
4	Immeuble de 3 logements ou plus
	sans installation collective de chauffa- ge
5	Immeuble de 1 ou 2 logements
	aves chauffage central
6	Immeuble de 1 ou 2 logements
	sars chauffage central

Question n° 10 du bordereau de maison

N° de code	Désignation en clair	Correspondance avec CHM1
0	Immouble sans chauffage central	4 ou 6
1	Immeuble avec chauffage central	1 à 3, 5

Page 1 de la feuille de logement Signification des postes

N° de code	DESIGNATION EN CLAIR						
1	Logement ordinaire						
2	Pièce (s) indépendante (s) louée (s) sous-louée (s) ou prêtée (s) à des particuliers						
3	Chambre (s) meublée (s) dans un hôtel, une pension de famille, un garni, etc.,.						
4	Construction provisoire à usage d'habitation						
5	Mabitation de fortune						
6	Logement vacant						
7	Résidence secondaire ou logement loué pour des séjours touristiques						
8	N° spécial affecté aux occupants des habitations mobiles						
9	N° spécial affecté aux personnes ayant DCPD = 1, 2 ou 4						

Question no 16 a ou 16 c (ou 9) du bulletin individuel

#### Signification des postes

\*\*\* : Sans objet ( à l'étranger)

001, ...: Numéro de commune à l'intérieur du département (voir le code C)

#### Cas particuliers de Paris, Lyon et Marseille :

Département 13; 055 : Marseille, arrondissement incommu

Département 69; 123 : Lyon, arrondissement inconnu

Département 75; 019 : Paris, 1er arrondissement, quartier inconnu

.029 : " 2ème " " "

---

22

209 : Paris 20ème arrondissement, quartier inconnu

900 : Paris, arrondissement inconnu.

#### Observations:

Pour les personnes ayant IMA  $\neq$  5 (lieu de travail non déclaré, variable, ...), c'est le lieu de résidence qui a été chiffré.

Page 1 de la feuille de logement Signification des postes

N° de code	DESIGNATION EN CLAIR	Correspondance avec CL
1	Logement ordinaire	1
2	Autre résidence principale	2 à 5
6	Logement vacant	6
7	Résidence secondaire	7

Question no 16 a ou 16 c (ou 9) du bullatin individuel

#### Signification des postes

Ce code indique où se trouve le lieu de travail (ou d'études), comparé au lieu de résidence :

The same and the s	
Nº de code	Désignation en <b>cl</b> air
0	Sans objet (IMA ≠ 5)
1	Même commune (ou quartier de Paris, arrondissement de Lyon, de Marseille)
2	Autre commune de la même agglomération
3	Autre unité urbaine de même tranche
4	Unité urbaine de tranche inférieure
5	Unité urbaine de tranche supérieure
9	A l'étranger

Observations : Pour le calcul de CMA chaque commune rurale a été assimilée à une "unité urbaine de tranche 0"

Question nº 7 du bulletin individuel

#### Signification des postes

Ce code donne le lieu de résidence au 1er Janvier 1962 (comparé à celui au 1er Mars 1968) :

Nº de code	Désignation en clair
0	Sans objet (détenus, population des habitations mobiles, des hôpitaux paychiatriques et mariniers)
1	Même commune (ou quartier de Paris, arrondissement de Lyon, de Marseille).
2	Autre commune de la même unité urbaine
3	Autre unité urbaine de même tranche
4	Unité urbaine de tranche inférieure
5	Unité urbaine de tranche supérieure
6	Hors France métropolitaine

Observations: Pour le calcul de CM1 chaque commune rurale a été assimilée à une "unité urbaine de tranche O".

Question nº 7 du bulletin individuel

#### Signification des postes

Ce code donne le lieu de résidence au 1er Janvier 1962 (comparé à celui au 1er Mars 1968) :

Nº de code	Désignation en clair	
0	Sans objet (détenus, population des habitations mobiles, des hôpitaux psychiatriques et mariniers)	
1	Même commune (ou quartier de Paris, arrondis- sement de Lyon, de Marseille)	
2	Autre commune de la même région, de même tranche	
3	Autre commune de la même région, de tranche inférieure	
4	Autre rommune de la même région, de tranche supérieure	
5	Autre commune d'une autre région, de même tranche	
6	Autre commune d'une autre région, de tranche inférieure	
7	Autre commune d'une autre région, de <sup>t</sup> ranche supérieure	
8	Hors France métropolitaine	

Observations: Le code qui intervient dans le calcul de CM2 est la "tranche d'unité urbaine" (qui est par convention égale à "O" pour une commune rurale).

Source de l'information

Mode de recensement des individus

Désignation en clai	da code	
Population de ménages ordi réintégrées.	Population de ménages ordinaires (sauf personnes réintégrées.	
	Militaires	01
Population comptée à	Elèves internes	02
part réintégrée dans un ménage ordinaire	Personnes en traitement dans les sanatoriums, etc	03
	Ouvriers des chantiers temporaires	04
	Militaires	11
Population comptée à	Elèves internes	12
part non réintégrable	Personnes en traitement dans les sanatoriums, etc	13`
	Ouvriers des chantiers temporaires	14
	Personnes en traitement dans les hôpitaux psychia- triques	15
	Détenus, mineurs en rési- dence surveillée	16

Désignation e	N° de code	
	Infirmiers, etc, d'un établis- sement hospitalier	21
	Professeurs et surveillants, etc, d'un établissement d'enseignement	22
Population	Personnel de service d'un hôtel	23
des ménages	Membres d'une communauté religieuse	24
collectifs	Malades ou pensionnaires d'un établissement hospi- talier	25
	Etudiant logés dans une cité universitaire ou un foyer	26
	Travailleurs logés dans un foyer	27
	Vieillards d'une maison de retraite ou d'un hospice	28
	Autres cas	29
Personnes occupant une habita	Personnes occupant une habitation mobile (sauf mariniers)	
Mariniers		32
Personnes recensées normalement mais n'ayant pu être réas- sociées à leur logement lors de la mise sur bande		40
	Militaires	41
Population comptée à part réintégrable mais non réintégrée	Elèves internes	42
	Personnes en traitement dans les sanatoriums	43
dans un ménage ordinaire	Ouvriers des chantiers tempo- raires	44

Question nº 7 du bulletin individuel

#### Signification des postes

\*\*\* : Sans objet (hors de France métropolitaine)

001, ... : Numéro de commune à l'intérieur du département (voir le code C)

#### Cas particuliers de Faris, Lyon, Marseille:

Département 13 ; 055 : Marseille, arrondissement non précisé

Département 69 ; 123 : Lyon, arrondissement non précisé

Département 75; 019 : Paris, 1er arrondissement

029 : Paris, 2ème arrondissement

11

209 : Paris, 20ème arrondissement

900 : Paris, arrondissement non précisé

#### Observations:

Par résidence antérieure on entend la résidence au 1cr janvier 1962; pour les enfants nés depuis cette date c'est la résidence antérieure de la mère qui a été chiffrég.

#### Analyse du bulletin individuel

		,
N° de code	Désignation en clair	Correspondance CSD et éventuel lement STD
00	Agriculteurs exploitants	00
10	Salariés agricoles	10
21	Industriels, artisans, commerçants	21, 22, 26,27
22	Professions indépendantes diverses	30,32,41 à 43,72 80,82(STD=1 à 3)
23	Patrons pêcheurs	23
31	Cadres supérieurs de l'Etat et des collectivités locales	32 à 34 (STD = 8)
32	Autres cadres supérieurs	30 à 34 (STD=5.7.9)
41	Cadres moyens de l'Etat et des collectivités locales	41 à 44, 60, 80, <b>8</b> 2(STD=8)
42	Autres cadres moyens administratifs	41,42,44,80,82
43	Autres cadres moyens techniques	43,60 (SID=4,5,7,9)
51	Employés de l'Etat et des collectivités locales	51,53,72 (STD=8)
52	Autres employés	51.,53,72 (STD-4,5,7,9)
53	Clergé	81
61	Ouvriers qualifiés	61

N° de code	Désignation en clair	correspondance CSD et éventuel- lement STD
62	Ouvriers spécialisés, mineurs et apprentis, ouvriers	63,65,67
63	Manoeuvres, gens de maison, femmes de ménage	68, 70,71
64	Marins et pêcheurs	66
71	Anciens agriculteurs (exploitants et salariés)	93
<b>7</b> 2	Retirés des affaires	94
73	Retraités du secteur public	95
74	Anciens salariés du secteur privé	96
75	Autres inactifs	91,92,97 à <b>9</b> 9

Analyse de la page 2 de la feuille de logement et du bulletin individuel du chef de ménage

Signification des postes

Voir code CSCN

Analyse du bulletin individuel

N° de code	Désignation en clair	Correspondance avec CSD
1	Agriculteurs (anciens ou actifs, exploitants ou salariés)	00, 10, 93
2	Autres catégories	Autres

# CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE EN 2 POSTES

# Source de l'information

Page 2 de la famille de logement Analyse du bulletin individuel

N° de code	DESIGNATION EN CLAIR	Correspondance avec CSDF
1	Agriculteurs(anciens ou actifs, exploitants ou salariés)	00,10,93
2	Autres catégories	Autres

Page 2 de la feuille de logement Analyse du bulletin individuel

Nº de code	Désignation en clair
0	Hors ménage ordinaire
1	Chef de ménage agricole (exploitant, salarié ou ancien agriculteur : CSDM = 00, 10 ou 93)
2	Chef de ménage non agricole

Analyse du bulletin individuel

N° de code	Désignation en clair	Correspondance avec CSD
1	Agriculteurs exploitants	00
2	Salariés agricoles	10
3	Anciens agriculteurs (exploitants et salariés	93
9	Autres catégories	Autres

Analyse de la page 2 de la feuille de logement et du Bulletin individuel du chef de ménage

N° d <b>e</b> code	Désignation en clair	correspondance avec CSDM
1	Agriculteurs exploitants	00
2	Salariés agricoles	10
3	Anciens agriculteurs (exploitants et salariés)	93
9	Autres catégories	Autres

Analyse du bulletin individuel,

de code	Désignation en clair									
00	Agriculteurs exploitants									
0	AGRICULTEURS EXPLOITANTS									
10	Salariés agricoles									
1	SALARIES AGRICOLES									
21 22 23 26 27	Industriels Artisans Patrons pêcheurs Gros commerçants Petits commerçants									
2	PATRONS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE									
30 32 33 34	Professions libérales Professeurs, professions littéraires et scientifiques Ingénieurs Cadres administratifs supérieurs									
3	PROFESSIONS LIBERALES ET CADRES SUPERIEURS									
41 42 43 44	Instituteurs, professions intellectuelles diverses Services médicaux et sociaux Techniciens Cadres administratifs moyens									
4	CADRES MOYENS									
51 53	Employés de bureau Employés de commerce									
5	EMPLOYES									

Nº de code	Désignation en clair
60 61 63 65 66 67 68	Contremaîtres Ouvriers qualifiés Ouvriers spécialisés Mineurs Marins et pêcheurs Apprentis ouvriers Manoeuvres
6	OUVRIERS
70 71 72	Gens de maison Feumes de ménage Autres personnels de service
7	PERSONHELS DE SERVICE
80 81 82	Artistes Clergé Arnée et police
8	AUTRES CATEGORIES
91 92 93 94 95 96 97 98 99	Etudiants et élèves de 17 ans ou plus Militaires du contingent Anciens agriculteurs (exploitants et salariés) Retirés des affaires Retraités du socteur public Anciens salariés du secteur privée Personnes non actives de noins de 17 ans Autres personnes non actives de 65 ans ou plus PERSONNES NON ACTIVES

CSDF CSDM

#### Source de l'information

Page 2 de la feuille de logement Analyse du bulletin individuel (du chef de famille, du chef de ménage)

#### Signification des postes

Voir le code CSD

Page 2 de la feuille de logement Analyse du bulletin individuel

#### Signification des postes

Voir le code CS3

Analyse de la page 2 de la feuille de logement et du bulletin individuel du chef de ménage.

N° de code	Désignation en clair	Correspondance avec CSDM			
1	Agriculteurs (y compris les anciers agriculteurs)	00,10,93			
2	Patrons de l'industrie et du commerce	21 à 27			
3	Professions libérales et cadres supérieurs	30 à 34			
4	Cadres moyens	41 à 44			
5	Employés	51 à 53			
6	Ouvriers	60 à 68			
7	Personnels de service	70 à 72			
8	Artistes, clergé, armée et police	80 à 82			
9	Personnes non actives (sauf les anciens agriculteurs)	91 à 99 sauf 93			

Analyse du bulletin individuel

Nº de code	Désignation en clair	Correspondance avec CSD et éventuellement STD			
0	Agriculteurs exploitants	00 (STD= 1ou2)			
1	Aides familiaux agricoles	00 (STD = 3)			
2	Salariés agricoles	10			
3	Patrons non agriculterrs	21à82 (\$TD=1ou2)			
4	Aides familiaux non agricoles	" (STD = 3)			
5	Salariés et chômeurs non agricoles	" (STD =4à9)			
6	Clergé (sauf celui salarié d'Alsace-Lorraine)	81 (STD = 0)			
7	Militaires de contingent	92			
8	Anciens agriculteurs (exploitants et salariés)	93			
9	Autres inactifs	91, 94 à 99			

Analyse du bulletin individuel

#### Signification des postes

. 1er et 2ème chiffres : CSD (voir ce code)

3ème chiffre : STD (voir ce code)

#### Postes possibles:

CSD ×	STD	CSDX	STD	CSDXS	TD	OSD >	< STD	CSD	× SD	CSD	× STD	CSD	$\times$ STD	CSD	XSTD	
00	1 2 3	27	1 2 3	34	5 7 8 9	43	1 2 3 4	53	4 5 7 8	65	4 5 7 8	72	1 2 3 4	82	1 2 3 5 7	
10	4 5 7 8 9	30	1 2 3 5 9	41	1 2 3 4 5	44	2345789	60	9 5 7 8 9	66	9 4 5 7 8	80	4 5 7 8 9		7 8 9	
21	2 3	32	1 2 3		7 8 9		7 8 9	61	5 6 7	67	4	-	2 3 5 7			
22	1 2 3		3 5 7 8 9	42	1 2 3	51	4 5 6		7 8 9	68	5 7 8	81	9			
23	1 2 3	33	5 7 8		2 3 5 7 8 9		7 8 9	63	5 6 7 8 9	70	9 5 9		8			
26	1 2 3		9			<u> </u>	<b></b> l			1 9	71	5 9	7			

Postes " sans objet " (inactifs): 91\*, '92\*,..., 98\*, 99\*

Analyse du bulletin individuel

•				
N° de	Désignation en clair	Correspondance avec CSD		
00	Agriculteurs exploitants	00		
10	Salariés agricoles	10		
20	Patrons de l'industrie et du commerce	21 à 27		
30	Professions libérales	30		
32	Professeurs, professions littéraires et scientifiques	32		
33	Ingénieurs	33		
34	Cadres administratifs supérieurs 34			
41	Instituteurs, professions intellectuelles diverses 41			
42	Services médicaux et sociaux	42		
43	Techniciens	43		
44	Cadres administratifs moyens	44		
51	Employés de bureau	51		
53	Employés de commerce	53		
60	Contremaîtres	60		
61	Ouvriers qualifiés	61		
63	Ouvriers spécialisés	63		

N° de code	Désignation en clair	Correspondance avec CSD
65	Mineura	65
66	Marins	66
67	Apprentis ouvriers	67
68	Manoeuvres	68
73	Personnels de service	70 à 72
83	Artistes, clergé, armée et police	80 à 82
90	Anciens agriculteurs, retraités, retirés des affaires et autres personnes non actives de 65 ou plus	93 à 96,99
91	Etudiants et élèves de 17 ans ou plus	91
92	Militaires du contingent	92
97	Personnes non actives de moins de 17 ans 97	
98	Autres personnes non actives de 17 à 64 ans	98

## Analyse du bulletin individuel

N° de code	Désignation en clair	Correspondance awec CSD
00	Agriculteurs exploitants	00
10	Salariés agricoles	10
21	Industriels	21 -
22	Artisans	22
23	Patrons pêcheurs	23
26	Gros commerçants	26
27	Petits commerçants	27
30	Professions libérales	30
31	Cadres supérieurs	32 à 34
40	Cadres moyens	41 à 44
50	Employés	51 et 53
69	Ouvriers	60 à 6.8
89	Autres catégories de personnes actives	70 à 82
90	Personnes non actives	91 à 99

N° de code	Désignation en <b>clair</b>	Correspondance avec CSD
00	Agriculteurs exploitants	00
10	Salariés agricoles	-10
24	Industriels, gros commerçants	21 et <b>2</b> 6
28	Artisans, patrons pêcheurs, petits commerçants	22, 23,27
30	Professions libérales	30
31	Cadres supérieurs	32 à <b>3</b> 4
41	Instituteurs, professions intellectuelles diverses	41
42	Services médicaux et sociaux	42
45	Techniciens, cadres administratifs moyens	43, 44
50	Employés	51, 53
60	Contremaîtres	60
62	Ouvriers qualifiés, apprentis ouvriers	61, 67
64	Ouvriers spécialisés, manoeuvres	63 <b>,</b> 68
69	Mineurs, marins et pêcheurs	65, 66
72	Personnels de service sauf femmes de ménage et gens de maison	72 .
73	Femmes de ménage, gens de maison	70, 71
80	Artistes	80

N° de code	Désignation en clair	Correspondance avec CSD
81	Clergé	81
90	Personnes non actives de 17 à 64 ans (sauf celles énumérées ci-après)	91, 92, 98
93	Anciens agriculteurs (exploitants et salariés)	93
94	Retirés des affaires	94
95	Retraités du secteur public	95
96	Anciens salariés du secteur privé	96
97	Personnes non actives de moins de 17 ans	97
99	Autres personnes non actives de 65 ans et plus	99

and the second of the second o

- No spécial correspondant à une commune urbaine à cheval sur plusieurs cantons ou non affectée à un canton (cas de certaines communes du Rhône)
- Ot à 99 : No du canton à l'intérieur du département : voir code officiel géographique 1968.

Question no 16 a ou 16 c (ou 9) du bulletin individuel

### Signification des postes

- ; \*\* : sans objet ( à l'étranger)
- 00 à 99 : voir le code CT

#### Observations

Pour les personnes ayant IMA  $\neq$  5 ( lieu de travail variable, non déclaré, ...) c'est le lieu de résidence qui a été chiffré.

Question nº 7 du bulletin individuel

#### Signification des postes

- 3 Sans objet (hors France métropolitaine)
- 1 00 à 99 : voir le code CT

#### Observations

Par"résidence antérieure" on entend la résidence au 1er janvier 1962. Pour les enfants nés depuis cette date c'est la résidence antérieure de la mère qui a été chiffrée.

Question n° 1 de la feuille de logement Signification des postes

N° de code	DESIGNATION EN CLAIR		
1	Cuisine de moins de 7 m2		
2	Cuisine de 7 à 12 m2		
3	Cuisine de plus de 12 m2		
5	Pas de cuisine mais installation pour faire la cuisine		
6	Ni cuisine, ni installation pour faire la cuisine		

#### Observations

L'installation pour faire la cuisine doit comprendre un évier permettant l'évacuation des eaux usées. Une salle commune avec des installations de cuisine (évier, fourneau, etc...) n'est pas considérée comme cuisine mais comme pièce d'habitation.

Code		No de	Code		Nº de	Code		Nº de
du	Département	code	du	Département	code	du	Département	code
dépar-	<del>-</del> .	do la	dépar	_	de la	dépar-	-	de la
tement		R.P.	tement		R.P.	tement		R.P.
					<del> </del>		<del></del>	
01	Ain	82	33	Gironde	72	65	Hautes-Pyrénées	
02	Aisne	22	34	Hérault	91	66	Pyrénées-Orient	91
03	Allier	83	35	Ille-et-Vilaine	53	67	Bas-Rhin	42
04	Basses-Alpes	93	36	Indre	24	68	Haut-Rhin	42
05	Hautes-Alpes	93	37	Indre-et-Loire	24	69	Rhône	82
06	Alpes-maritimes	93	38	Isère	82	70	Haute-Saône	43
07	Ardèche	82	39	Jura	43	71	Saône-et-Loire	26
80	Ardennes	21	40	Landes	72	72	Sarthe	52
09	Ariège	73	41	Loir -et-Cher	24	73	Savoie	82
10	Aube	21	42	Loire	82	74	Haute-Savoie	82
11	Aude	91	43	Haute-Loire	83	75	Ville de Paris	11
12	Aveyron	73	44	Loire-Atlantique	52	76	Seine-Maritime	23
13	Bouches-du-Rhône	93	45	Loiret	24	77	Seine-et-Marne	11
14	Calvados	25	46	Lot	73	78	Yvelines	11
15	Cantal	83	47	Lot-et-Garonne	72	79	Deux-Sevres	54 、
16	Charente	54	48	Lozère	91	80	Sonne	22
17	Charente-maritim	pe 54	49	Maine -et-Loire	52	81	Tarn	73
18	Cher	24	50	Manche	25	82	Tarn-et-Garonne	73
19	Corrèze	74	51	Marme	21	83	Var	93
20	Corse	94	52	Haute-Marne	21	84	Vaucluse	93
21	Côte-d'Or	26	53	Mayenne	52	85	Vendée	52
22	Côtes-du-Nord	53	54	Meurthe-et-Mosell	le 41	86	Vienne	54
23	Creuse	74	55	Meuse	41	87	Haute-Vienne	74
24	Dordagne	72	56	Morbihan	53	88	Vosgos	41
25	Doubs	43	57	Noselle	41	89	Yonne	26
26	Drône	82	58	Nièvre	26	90	Terrede Belfort	43
27	Eure	23	59	Nord	31	91	Essonne	11
28	Eurc-et-Loir	24	60	Oise	22	92	Hauts-de-Seine	11
29	<i>P</i> inistère	53	61	0rne	25	93	Seine-St.Denis	11
30	Gard	91	62	Pas-de-Calais	31	94	Val de Marne	11
31	Haute-Garonne	73	63	Puy-de-dône	83	95	Val d'Oise	11
32	Gers	73	64	Basses-Pyrénées	72			1
				L	plant the Ann			

Mode de recensement des individus

### Signification des postes

Ce code est constitué par le 1er chiffre de CPD

Nº de code	Désignation en clair
0	Population des ménages ordinaires
Population comptée à part no grable	
2	Population des ménages collectifs
3	Population des habitations mobiles
4	Personnes non réassocions à leur logement

DCSD DCSDF DCSDM

### Source de l'information

Analyse du bulletin individuel

### Signification des postes

Nº de code	Désignation en clair		
0	Agriculteurs exploitants		
1	Salariés agricoles		
2 Patrons de l'industrie et du commerce			
3 Professions libérales et cadres supérieurs			
4	Cadres moyens		
5	Employés		
6 Ouvriers			
7 Personnels de service			
8	Artistes, clergé, armée, police		
9 Personnes non actives			

### Observations:

Il s'agit du premier chiffre (dizaine) de CSD, CSDF, CSDM

Question n° 11 du bulletin individuel

### Signification des postes

ge Na	DESIGNATION EN CLAIR		
eboo	Diplôme d'enseignement général	Diplôme d'enseignement professionnel ou technique	
0	Sans objet (études non terminées)		
1	Néant ou C.E.P.	Néan t	
2		Niveau C.A.P.	
3	Ni wau B.E.P.C.	Néant ou niveau C.A.P.	
	Niveau baccalauréat	Quelconque	
4	Niveau inférieur au baccalauréat	Niveau brevet	
5	Niveau supérieur au baccalauréat	Quelconque	

### Observations:

- Seul le diplôme de niveau le plus élevé a été retenu pour chaque type d'enseignement.
- -"Néant" signifie : aucun diplôme déclaré

Question n° 11 du bulletin individuel

## Signification des postes

N° de	DESIGNAT	PION EN CLAIR
code	Diplôme d'enseignement général	Diplôme d'enseignement professionnel ou technique
00	Sans objet (études non termine	ies)
10	Néan <b>t</b>	
11	C.E.P.	Néant
20		Examen de fin d'apprentissage artisanal
21	Néant ou	Certificat de fin de stage de de la FPA
22	C.E.P.	C.A.P.
23		Autre diplôme de niveau C.A.P.
30	Niveau B.E.P.C.	Néan <b>t</b>
31		Niveau C.A.P.
40	Nivem baccalauréat	Néan t
41		Niveau C.A.P.
42		Brevet professionnel
- 43	Néant ou niveau	B.E.C., B.E.I.
44	inférieur au baccalauréat	B.T., B.T.S., Brevet d'E.N.P.
45	Niveau baccalauréat	Niveau supérieur en C.A.P.
50	Niveau supérieur au baccalauréat	quel conque

B.E.C. : Brevet d'enseignement commercial
B.E.I. : Brevet d'enseignement industriel

B.T. : Brevet de technicien

B.T.S. : Brevet de technicien supérieur C.E.P. Certificat d'études primaires

### Observations:

- Seul le diplôme de niveau le plus élevé a été retenu pour chaque type d'enseignement

- "Néant" signifie : aucun diplôme déclaré.

Nº de code	Désignation en clair		
0	Commune non découpée en flots		
1	Commune	1 seul quartier	
2	découpée en îlots	plusieurs quartiers	

Question n° 16 a ou 16 c (ou 9) du bulletin individuel

#### Signification des postes

La signification est différente suivant qu'on a RPLT = 00 ou non :

- RPLT ≠ 00 ( Lieu de travail en France métropolitaine)
  - . 01 à 95 : n° de code du département (voir code D)
- RPLT = 00 : (Lieu de travail à l'étranger)
  - . 01 : Belgique
  - . 02 : Luxembourg
  - . 03 : Allemagne
  - . 04 : Suisse
  - . 05 : Italie
  - . 06 : Principauté de Monaco
  - . 07 : Espagne ou Andorre

Observations: Pour les personnes ayant IMA ≠ 5 (lieu de travail variable, non déclaré, ...) c'est le lieu de résidence qui a été chiffré.

Question n° 19 du bulletin individuel

1	
N° DE code	Désignation en clair
*	Sans objet (IMA ≠ 5)
0	Néant
1	Train
2	Métro
3	Autre moyen de transport public (autobus,)
4	Véhicule spécial (autocar de l'entreprise, de ramassage scolaire)
5	Deux-roues à moteur
6	Bicyclette
7	Voiture particulière
9	Pas de réponse

Question n° 4 du bulletin individuel

N° de code	Désignation en clair	
01 à 95	Département de France métropolitaine (voir code D)	
<b>3</b> 6	D.O.M. ; T.O.M.	
97	Algérie	
98	Autres pays	
99	Hors métropole sans autre précision	

Question n° 7 du bulletin individuel

### Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
01 à 95	Département de France Métropolitaine (voir code D)
96	D.O.M. ; T.O.M.
97	Algérie
98	Autres pays
99	Hors métropole sans autre précision

### Observations

Par "résidence antérieure" on entend la résidence au 1er janvier 1962. Pour les enfants nés depuis cette date c'est la résidence antérieure de la mère qui a été chiffrée.

Question n° 17c du bulletin individuel

## Signification des postes

N° de code	Désignation en cla	ir
e.	Sans objet (non chômeur)	
0	Chômeur n'ayant jamais travaill	é
1		moins de 3 mois
2	Chômeur ayant déjà travaillé cherchant du travail depuis :	3 mois à moins de € mois
3		6 mois à moins d'un an
4		plus d'un an
8		on ne sait pas
9	Chômeur dont on ne sait pas s'i travaillé ou non	il a déjà

### Observations

Les retraités ayant déclaré chercher du travail ont été considérés comme chômeurs.

Question nº 8 du bordereau de Paison

Nº de Code	Désignation en clair
0	Immeuble non raccordé au réseau de distribution
1	Immeuble raccordé au réseau de distribution

Question nº 4 du bulletin individuel

Nº de code	Désignation en clair
**	Sans objet (personnes nées en France métropolitaire
00,, 67	1900,, 1967
68	1968 (janvier ou février)
69	Année non déclarée
70	1870 ou avant
71,, 99	1871,, 1899

Question nº4 du bulletin individuel

Nº du code	Désignation en clair
*	Sans objet (personnes nées en France métropolitaine)
X	Année non déclarée
0	1920 ou awant
1	1921 à 1925
2	1926 à 1930
3	1931 à 1935
4	1936 <b>à</b> 1945
5	1946 à 1950
6	1951 à 1955
7	1956 à 1960
8	1961 à 1965
9	1966 à 1968

Question nº 11a du bulletin individuel

#### Signification des postes

N° de code	DESIGNATION EN CLAIR	
0	Sans objet (études non terminées)	
1	Certificat d'études primaires (C.E.P.)	
2	Brevet d'études du premier cycle(B.E.P.G.); brevet élémentaire(B.E.) ou brevet d'enseigne- ment primaire supérieur (B.E.P.S.)	
3	Baccalauréat (1ère partie, probatoire ou 2ème partie), y compris les séries techniques; brevet supérieur	
4	Diplôme de niveau supérieur ou baccalauréat complet	
9	Aucun diplôme déclaré	

### Observations

Dans le cas de déclaration multiple, c'est le diplôme de niveau le plus élevé qui a été retenu.

Page 2 de la feuille de logement Question n° 11 du bulletin individuel

### Signification des postes

Voir le code EG

Question nº 9a du bordereau de maison

N° de code	Désignation en clair
1	Raccordement direct à l'égout (sans passer par une fosse septique)
2 .	Fosse septique
3	Fesse fixe
4	Autres cas

Question nº 95 du bordereau de maison.

N° de code	Désignation en clair
1	Raccordement direct à l'égout
2	Autres cas (caniveau, fossé, puisard, etc.).

Ce code indique jusqu'à quel niveau a été chiffré le lieu de travail (ou d'études) dans la commune de résidence

N° de code	DESIGNATION EN CLAIR
0	Niveau commune seulement
1	Niveau quartier
2	Niveau îlot (œ mune comportant plusieurs quartiers)
3	Niveau îlot ( commune ne comportant qu'un seul quartier)

#### Observations

Ce code doit sa raison d'être au fait qu'il n'a pas été possible de chiffrer systématiquement le quartier et l'îlot de travail (ou d'études) pour toutes les communes où il avait été procédé à un découpage en îlots en vue du recensement (communes ayant DIQ  $\neq$  0).

Question n° 3-a du bordereau de maison

### Signification des postes :

N° de Code	Désignation en clair
0 à 8	COà8 étages
9	9 étages ou plus

Observations 1) Il s'agit du nombre d'étages au dessus du rez-de-chaussée.

2) Sont compris les étages mansardés habitables. Le rez-de-chaussée surélevé est assimilé à un rez-de-chaussée ordinaire, mais l'entresol compte pour un étage.

Question n° 3 a du bordereau de maison

### Signification des postes

N° de code	Désignation en clair					
0 à 5	O à 5 étages					
6	6 étages ou plus					

Observations : 1) Il s'agit du nombre d'étages au dessus du rez-de-chaussée.

2) Sont compris les étages mansardés habitables. Le rez-de-chaussée surélevé est assimilé à un rez-de-chaussée ordinaire, mais l'entresol compte pour un étage.

E0 E1 E2 E3 E4 E5 E6

Niveau	Zones géographiques (écholons) identifiées à ce niveau
ΕO	<ul> <li>Ensemble des communes rurales de chaque département</li> <li>Ensemble des communes urbaines de chaque département (sauf celles appartement à l'agglonération de Paris)</li> <li>Chaque partie intradépartementale des zones cardinales de l'agglonération de Paris.</li> </ul>
E 1	<ul> <li>Chaque unité urbaine de 50.000 habitants ou plus (1)</li> <li>Ensemble des unités urbaines de moins de 50.000 habitants de chaque département</li> <li>Chaque secteur de l'agglomération de Paris.</li> </ul>
E 2	<ul> <li>Ensemble des communes rurales de chaque arrondissement</li> <li>Chaque unité urbaine de 10.000 à noins de 50.000 habitants (1)</li> <li>Ensemble des unités urbaines de noins de 5.000 hab. de chaque département</li> <li>Ensemble des unités urbaines de 5.000 à noins de 10.000 hab. de chaque département</li> <li>Ville de Lyon, ville de Marseille</li> </ul>
Е 3	- Chaque commune de 10.000 habitants ou plus - Chaque arrondissement de Lyon et Marseille - Chaque quartier de Paris - Chaque commune de moins de 10.000 habitants de l'agglomération de Paris.
E 4	- Ensemble des communes rurales de chaque canton - Chaque unité urbaine de moins de 10.000 habitants (1) - Chaque commune de moins de 10.000 habitants des agglomérations de 10.000 habitants ou plus
E 5	- Chaque commune rurale - Chaque commune de moins de 10.000 habitants des agglomérations de moins de 10.000 habitants - Chaque quartier des communes découpées en flots et quartiers.
E 6	- Chaque flot des corrunes découpées en flots.

<sup>(1)</sup> Dans le cas d'une unité urbaine interdépartementale, ce sont les diverses fractions intradépartementales qui sont identifiées.

#### Numérotation des échelons

- A l'intérieur de chaque département un échelon E 0 est identifié par un numéro à 1 chiffre.
- A l'intérieur de l'échelon correspondant de niveau immédiatement supérieur chaque échelon de niveau E1 à E 6 est identifié par un numéro à 3 chiffres (ce qui fait qu'un échelon de niveau E 5 est identifié, à l'intérieur du département, par un numéro à  $(1 + 3 \times 5) = 16$  chiffres):
- si cet échelon est une commune (au sens du recensement) ce numéro à 3 chiffres n'est autre que le numéro de commune C (1)
  - si c'est une unité urbaine, c'est le numéro à 3 chiffres #U.U :
- si c'est l'ensemble des communes rurales d'un canton, c'est le numéro de canton CT précédé de O (zéro);
- si c'est l'ensemble des communes rurales d'un arrondissement, c'est le numéro d'arrondissement AR précédé de 2 zéros ;
- si c'est un ensemble d'unités urbaines, c'est le plus petit numéro de tranche (TU) saivi de 2 méros :
- si c'est un secteur de l'agglomération de Paris, c'est un numéro particulier dont le premier chiffre, joint au numéro de E 0, définit la zone et dont les deux derniers chiffres définissent le secteur dans la zone;
  - si c'est un quartier, c'est le numéro de quartier QU précédé de 0 (zéro);
  - si c'est un îlot, c'est le numéro d'îlot IL.

#### Observations:

- Un numéro à 3 chiffres composé d'astérisques (\*) correspond à une zone géographique non identifiée eu niveau correspondant (sans intérêt ou déjà identifiée à un autre niveau).
- Pour plus de détail en ce qui concerne les échelons autres que quartiers et îlots consulter le dictionnaire des échelons produit par le Bépartement de l'Informatique.

<sup>(1)</sup> Pour Lyon, ce numéro est 750 ; pour Marscille, 700.

Question n° 16 du bulletin individuel Fichier des entreprises et des établissements

N° de code	Désignation en clair					
*	Poste spécial correspondant à une personne sans emploi.					
1	Entreprise individuelle					
2	Société anonyme ou société en commandite par actions					
3	Société coopérative					
5	Autre forme sociétaire :					
6	Administration, établissement public ou association					
7	Autre forme juridique					
9	Impossible à déterminer ou sans objet					

Question n° 11 b du bulletin individuel

## Signification des postes

N° de code	DESIGNATION EN CLAIR
0 -	Sans objet (études non terminées)
1	Examen de fin d'apprentissage artisanal
2	Certificat de fin de stage de la F.P.A.
3	Certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P.)
4	Brevet professionnel (B.P.); brevet de maîtrise
5	Brevet d'enseignement commercial (B.E.C.), industriel (B.E.I.); social (B.E.S.), hôtelier (B.E.H.), agricole (B.E.A.), etc
6	Elève breveté des E.N.P. ou d'un lycée technique, brevet de technicien ou de technicien supérieur
8	Autres diplômes professionnels délivrés par des écoles privées ou des organismes publics
9	Aucun diplôme déclaré

### Observations

Dans le cas de déclarations multiples, c'est le diphôme de niveau le plus élevé qui a été retenu.

### DIPLOTES DE FORMATION TECHNIQUE OU D'ENSEIGNEMENT GENERAL EN 12 POSTES

### Source de l'information

Question n° 11 du bulletin individuel

### Signification des postes

• •	00	\$	San <b>s</b>	objet	(études	non	terminées)	

• 10,20,30,40, : 1er chiffre = FPT (voir ce code)

• 91,92,93,94,99 : 1er chiffre = FPT (aucun diplôme de formation technique déclaré) et 2ème chiffre = EG (voir ce code)

#### Signification des postes

Nº de code	Désignation en clair
0	Commune non desservie en gaz
1	Commune desservie en gaz

#### Observations:

Dans les communes desservies en gaz, sont comprises les communes :

- dont seulement une partie des immeubles sont raccordés à un réseau de gaz ( même s'il ne s'agit que de l'extension du réseau d'une commune voisine).
- dont les abonnés sont desservis par un <u>réseau</u> alimenté à l'aide d'une c<u>iteme</u> de gaz propane
  - que la terminologie G.D.F. classe comme "permission de voirie".

# ALIMENTATION FN GAZ DU LOGEMENT EN 4 POSTES

# Source de l'information

Question n°6 de la feuille de logement

N° de code	DESIGNATION EN CLAIR
1	Raccordement à un réseau public
2	de distribution avec utilisation simultanée de gaz en bouteille
3	Utilisation de gaz en bouteille seulement
·4	Ni raccordement à un réseau public, ni utilisation de gaz en bouteille

Question nº 7 du bordereau de maison

Nº de code	Désignatio <b>n du clait</b>
0	Immeuble non raccordé à un réseau de distribution
1 <sup>*</sup>	Immeuble raccordé à un réseau de distribution

(CUISINE NON COMPRISE)

#### Source de l'information

Question nº 3 de la feuille de logement.

#### Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
1 à 8	1 à 8 pièces d'habitation
9	9 pièces ou plus

#### Observations

Sont comprises les pièces telles que :

- chambre à coucher, salle à manger, salon, salle commune, studio, salle de séjour, etc..., quelle que soit leur surface, ainsi que les chambres de bonne et les mansardes habitables.

Sont exclues les pièces telles que :

- cuisine, entrée, couloir, salle de bains, penderie, alcôve, W.C., buanderie, office, etc..., les pièces indépendantes louées, sous-louées ou prêtées à d'autres personnes et les pièces à usage exclusivement professionnel.

#### NOMBRE DE PIECES D'HABITATION DU LOGEMENT EN 9 POSTES

#### Source de l'information

Questions n° 1 et 3 de la feuille de logement

#### Signification des postes

N° de code	designation en clair	
1 à 8	1 à 8 pièces	
9	9 pièces ou plus	

## Observations

Une cuisine de plus de 12 m2 compte pour une pièce

# NOABRE DE PIECES D'HABITATION DU LOGEMENT EN 6 POSTES

# Source de l'information

Questions nos 1 et 3 de la feuille de logement

N° de code		Correspondance avec HC
1 à 5	1 à 5 pièces	HC1 = HC
6	6 pièces ou plus	6 à 9

Question n° 4 du bulletin individuel

#### Signification des postes

Ce code indique la position de l'anniversaire dans l'année :

N° de co <del>d</del> e	Désignation en clair
1	Janvier ou février
2	1, 2, 3 ou 4 octobre
3	Autres cas

- : 000 : Numéro spécial affecté aux personnes ayant CPD = 32 (Mariniers) ou DCPD = 4
- 001,....: Numéro de l'îlet dans le quartier (ou numéro du district dans les communes non découpées en flots).

Question n°16 a ou 16 c (ou 9 ) du bulletin individuel.

#### Signification des postes

. \*\*\* : Sans objet (flot de lieu de travail non

chiffré dans la commune considérée)

. 000 : Impossible à déterminer

. 001 à 999 : N° d'flot dans le quartier

#### Observations

Pour les personnes ayant IMA  $\neq$  5 (lieu de travail variable, non déclaré, ...) c'est le lieu de résidence qui a été chiffré.

Question n° 16a ou 16 a (ou 9) du bulletin individuel

#### Signification des postes

Ce code donne les indications suivantes sur le lieu de travail (ou d'études) :

<b>1</b>	
N° de code	Désignation en clair
0	Sans objet
1	Non déclaré
2	En mer
3	Variable
4	A domicile
5	Précisé

Observations: Le poste O correspond à toutes les personnes autres que "les membres des ménages ordinaires (souf personnes réintégrées) ou des ménages collectifs, ayant un emploi ou étant en cours de scolarité (sauf enfants hés après le 1.1.62)".

N° de code	DESIGNATION EN CLAIR
000	Numéro spécial affecté aux personnes non réassociées à leur logement
001 à 899	Numéro de l'immeuble dans le district (ou l'îlot)
900	Numéro spécial affecté aux occupants des habitations mobiles (sauf mariniers)
910	Numéro spécial affecté aux mariniers
950	Numéro spécial affecté aux membres des ménages collectifs
999	Numéro spécial affecté à la ropulation comptée à part non réintégrable

Question nº5 du bulletin individuel

#### Signification des postes

Nº de <b>c</b> ode	Désignation en clair
1	Français de naissance
2	Français par acquisition
3	Etranger

#### Observations:

Parmi les étrangers, n'ont pas été recensés :

- les étrangers, membres du corps diplomatique ;
- le personnel étranger des ambassades logeant dans un immeuble qui bénéficie du statut d'exterritorialité;
- les militaires d'une armée étrangère vivant en caserne ou en camp ;
- les étrangers de passage en France au moment du recensement ;
- les travailleurs étrangers frontaliers qui viennent quotidiennement en France pour travailler et qui, le soir, retournent dans leur pays.

En revanche, ont été recensés:

- les militaires ou fonctionnaires étrangers logeant en ville ;
- les étrangers qui étudient ou travaillent en France (ainsi, naturellement, que leur famille, si elle est avec eux), à l'exception de ceux énumérés cidessus et des travailleurs saisonniers.
- tout étranger qui occupe en France un logement à titre de résidence principale.

Page 2 de la feuille de logement Question n° 5 du bulletin individuel

Signification des postes

Voir le code IN

Comparation du code HC avec le code NOCM

N° de code	DESIGNATION EN CLAIR	Correspondence
1	Sous-peuplement accentué	HC NOCM + 2
2	Sous-peuplement modéré	HC = NOCM + 1
3	Peuplement normal	HC = NOCA
· 4	Surpeuplement modéré	HC = NOCM - 1
5	Surpeuplement accentué	HC≪ NOCM - 2

Question n° 7 de la feuille de logement

N° de code	DESIGNATION EN CLAIR
Q	Ni baignoire, ni douche
1	Baignoire ou douche (installée avec eau courante et évacuation des eaux usées)

AGE EN ANNES REVOLUES (ANNUEL)	$oldsymbol{J}\!$
AGE (ANNUEL)	JAD
CATEGORIE D'ACTIVITE ECONOMIQUE	JCAED
DEPARTEMENT	JD
DEPARTEMENT DE NAISSANCE	JDN
DEPARTEMENT DE RESIDENCE ANTERTEURE	JDRA

Ces super-codes ont été constitués de la façon suivante :

JAARD = AARD précédé de AARQ

JAD = AD précédé de AQ

JCAED = CAED précédé de CAE3

JD = D précédé de RP

JDN = DRA frécédéde RPRA

Leur seul intérêt est de permettre les regroupements, par récapitulation sur le 1er code.

#### Observations:

JD, JDN et JDRA ont pour effet de classer les défartements par région.

Analyse de la page 2 de la feuille de logement et des bulletins individuels des membres du ménage

Nº de code	Désignation en clair
0	Sans objet (hors famille : AF = 0)
1	Chef de famille
2	Conjoint (légitime ou non)
4	Enfant

Analyse de la page 2 de la feuille de logement et des bulletins individuels.

#### Signification des postes

N° de code	DESIGNATION EN CLAIR
0	Sans objet
1	Chef de ménage
2	Conjoint légitime
3	Conjoint illégitime
4	Enfant (du chef de ménage ou de son conjoint)
5	Ascendant
6	Autre parent
7	Ami
8	Pensionnaire, sous-locataire
9	Domestique ou salarié logé

#### Observations:

- Poste "sans objet" : Personnes ayant DCPD = 1, 2 ou 4
- Poste 4: fils, fille, petit-fils, petite-fille, gendre, belle-fille, bru, beau-fils, enfant adopté, enfant en tutelle.

Page 2 de la feuille de logement

Nº de code	Désignation en clair
1	Chef de ménage
4	Descandant du chef de ménage ou de son conjoint
5	Ascendant du chef de ménage ou de son conjoint
6	Autre parent du chef de ménage ou de son conjoint
7	Ami
8	Pensionnaire, sous-locataire
9	Domestique, salarié logé

Question no 16 du bulletin individuel

# Signification des postes

Nº de code	• Signification en clair
*	Sans objet ( personnes sans emploi)
1	Activités produisant des biens ou services destinés principalement à la satisfaction des besoins nationaux ou internationaux, dont la localisation est fixée soit par la nature même de la production (agriculture par exemple), soit par l'origine et la nature des produits intermédiaires consommés (sidérurgie); sont classés également dans le groupe 1 les services centraux des administrations et des grands services publics.
2	Activités produisant des biens ou services destinés principalement à la satisfaction des besoins nationaux ou internationaux, dont la localisation n'est pas fixée de façon impérative par la nature de la production cu des produits intermédiaires consommés.
3	Activités produisant des biens ou services destinés surtout à la satisfaction des besoins locaux ou régionaux; la localisation de ces activités est étroitement liée au développement du marché local ou régional composé principalement des ménages régionaux et des établissements locaux.

Pour la composition détaillée des postes : voir annexe.

- . 00
- : Numéro spécial affecté aux personnes non réassociées à leur logement
- . 01 à 99
- : Numéro du logement dans l'immeuble (si TMM = 001 à 899) ou numéro de l'habitation mobile, du bateau, du ménage collectif, de l'établissement de population comptée à part (suivant que TMM = 900, 910, 950, 999).

Question nº 3 du bulletin individuel

Nº de code	Désignation en clair
1	Célibataire
2	Marié
3	Veuf
4	Divorcé

Source de l'information Question n° 16 du bulletin individuel

Signification des postes

Ce code est constitué par les 2 premiers chiffres de AE:

N°de ccde	<u>Désignation en clair</u> Poste "sans objet" (personnes sans emploi)
01	Pêche
02	Borêts
03	Culture
04	Production animale
05	Activités annexes de l'agriculture
06	Electricité
07	Gaz
08	Eau, chauffage urbain, etc.
09	Sources d'énergie de natures diverses
10	Pétrole et carburants
11	Combustibles minéraux solides
12	Extraction de minerai de fer
13	Extraction de minerais métalliques autres que de fer
14	Extraction de matériaux de construction et d'autres produits de carrière
15	Extraction et préparation de minéraux divers
16	Sidérurgie
17	Production des métaux non ferreux
18	Métallurgie générale
19	Première transformation des métaux
20	Fonderie, grosse chaudronnerie, moteurs mécaniques et pompes
21	Construction de machines et de matériel mécanique pour l'agriculture, l'industrie, les transports ferroviaires
22	Mécanique générale
23 et 24	Articles métalliques divers
25	Constructions navales

N° de code	Désignation en clair
26	Automobiles et cycles
27	Construction zéronautique
28	Construction électrique et électronique
29	Précision, horlogerie et optique
30	Industrie du berre
31	Industrie céramique
32	Matériaux de construction
33 et 34	Bâtiment et travaux publics
35 et 36	Industries chimiques
<i>3</i> 7	Caoutchouc et amiante
38	Tabac et allumettes
39 .	Industrie des corps gras
40	Travail des grains et farines
41	Boulangerie, pâtisserie
42	Sucrerie, distillerie, fabrication de boissons
43	Industries du lait
44	Conserverie
45	Industries alimentaires diverses
46	Industrie du froid
47	Industrie textile
48	Industries annexes des textiles
49	Haoillement et travail des étoffes
50	Pelleteries et fourrures
51	Industrie du cuir
52	Chaussures et articles chaussants
53	Industrie du bois et de l'ameublement
54	Industrie du papier et du carton
55	Industries polygraphiques, presse, édition
56	Bijouterie, orfèvrerie, joaillerie

N° de code	Désignation en clair
57	Jeux, jouets et articles de sport et de puériculture
58	Instruments de musique
59	Brosserie, tabletterie et articles de bureau
60	Industries diverses et mal désignées
61	Transformation des matières plastiques
62	Entreprises de transports publics routiers
63	Transports ferroviaires et assimilés Transports urbains et suburbains
64	Transports de navigation intérieure.
65	Transports maritimes
66	Transports aériens
67	Auxilaires des transports
68	Transmissions
69 et 70	Commerces agricoles et alimentaires
71	Commerces multiples et commerces S.A.I.
72	Commerces et spectacles non sédentaires
73 et 74	Commerce de matières premières, matériaux, combustibles quincaillerie, machines, véhicules.
75	Commerce des textiles, de l'habillement et des cuirs
76	Commerces divers
77	Hôtellerie
78	Débits de boissons, de tabac
79	Industries et commerces de récupération
80 et 81	Intermédiaires et auxiliaires du commerce et de l'industrie
82	Cession et gestion de biens et de droits industriels et commerciaux
83	Etablissements financiers, banques, bourses de valeurs.

N° de code	Désignation en clair
84	Assurances
85	Administration économique et financière
86	Radiodiffusion et télévision
87	Production cinématographique
88	Spectacles
89	Hygiène
90	Services domestiques
91	Santé
92	Administration générale
93	Justice, auxiliaires de la justice, police, contentieux
94	Cultes
95	Enseignement
<b>9</b> 6	Education physique et sports
97	Lettres, sciences, arts, professions libérales diverses
98	Administration économique et sociale
99	Armées

# Observations:

Le poste 00 de la nomenclature n'a pas été utilisé : les activités exercées hors de la métropole ont été chiffrées comme si elles s'exerçaient en métropole.

Question nº16 du bulletin individuel

# Signification des postes

Il s'agit du code formé par les 3 premiers chiffres de AE.

Question Nº 16 du bulletin individuel

# Signification des postes

Il s'agit du code formé par les 3 premiers chiffres de BCND

. • . . . . .

Page 2 de la feuille de logement Question n° 3 du bulletin individuel

N° de code	Désignation en clair
1	Célibataire, veuf ou divorcé
2	Marié

Il s'agit du code formé par les 2 premiers chiffres de PR

#### Postes possibles:

\*\* ( sans objet), 01, 02, 04 à 55, 57 à 61, 65 à 73, 75 à 97, 99.

Question nº 2 du bordereau de maison

Nº de code	Désignation en clair
1	Pierre, pierre de taille, meulière, moellon ; brique pleine, brique creu- se ; béton ; bloc aggloméré ; par- paing enduit (Murs en dur)
2	Autres matériaux tels que : bois, pans de bois et torchis, pisé, etc

Question nº 2 du bordereau de maison

Nº de code	Désignation en clair
1	Tuile, ardoise; amiante-ciment ou matériau équivalent ; aluminium, acier, cuivre, zinc ; terrasse, foiture en dur)
2	Autres matériaux tels que : chaume, tôle ondulée, pierres plates, carton bitumé, etc

Question nº 2 du bordereau de maison

#### Signification des postes

Nº de code	Désignation en clair
1	Murs et toiture en dur
2	Autres cas

Observations: MD3 combine les codes MD1 ("Matériaux dominants pour les murs en 2 postes") et MD2 ("Matériaux dominants pour la toiture en 2 postes");

MD3 = 1 correspond à (MD1 = 1 et MD2 = 1)

EN 4 POSTES

#### Source de l'information

Page 2 de la feuille de logement Question n° 3 du bulletin individuel

N° de code	Désignation en clair
1	Célibataire
2 ,	Marié
3	Veuf
4	Divorcé

Question n° 19 du bulletin individuel

N° de code	Désignation en clair
*	Sans objet (IMA ≠ 5)
0	Néant
1	Train
2	Métro
3	Autre moyen de transport public (autobus)
4	Véhicule spécial (autocar de l'entreprise, de ramassage scolaire)
5	Deux-roues à moteur
6	Bicyclette
7	Voiture particulière
9	Pas de réponse

Question nº 5 du bulletin individuel

#### Signification des postes

La signification de ce code dépend de la valeur de IN

- Si IN = 1 (français de naissance) le seul poste possible est N = 00
- Si IN = 2 (français par acquisition) ou 3 (étranger) ce code donne respectivement la nationalité antérieure ou la nationalité, avec les postes suivants:

Nº de code	Désignation en clair
00	Baltes
01 à 2 <b>2,</b> 29	Nationalités d'Europe (Voir le code PN)
31	Algériens
32 à 52, 59	Autres nationalités d'Afrique (Voir le code PN)
60 à 69	Nationalités d'Amérique (Voir le code PN)
70	Arméniens
71 à 81, 84, 85	Autres nationalités d'Asie (Voir code PN)
86,87, 89	Nationalités d'Océanie (Voir code PN)

Observations: Voir le code IN

Analyse de la page 2 de la feuille de logement et des bulletins individuels des membres du ménage.

#### Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
0, 1	0, 1 personne
2	2 personnes ou plus

#### Observations

Il s'agit des membres du ménage, ascendants (mère, père, belle-mère, beau-père, grand-mère, grand-père, etc...) du chef de ménage ou de son conjoint (légitime ou non).

Question no14 du bulletin individuel

#### Signification des postes

Ce code est applicable uniquement aux personnes ayant STD = 2 (employeurs) ou STD = 1 (indépendants sans salariés)

Nº du code	Désignation en clair
0	Pas de salariés (STD = 1)
1	1 ou 2 selariés
3	3 à 5 salariés
6	6 salariés ou phus
8	Nombre non déclaré

#### Observations:

Les gens de maison sont exclus. Dans l'agriculture n'ont été retenus que les salariés permanents.

Question no 5 du bulletin individuel

## Signification des postes

Nº de code	Désignation en clair
0	Français sauf musulmans nés en Algérie
1	Français musulmans nés en Algérie
2	Algériens
3	Etrangers des pays du marché commun (1)
4	Etrangers d'autres nationalités selectionnées (2)
5	Autres étrangers

- 1) Belgos, Hollandais, Italiens, Allemands, Luxembourgeois
- 2) Espagnols, Britanniques, Polonais, Portugais, Suisses, Yougoslaves, Marocains, Tunisiens, Turcs.

Observations : Voir le code IN

Page 2 de la feuille de logement Question nº 5 du bulletin individuel

# Signification des postes

Voir le code NC

Question no 17 des bulletins individuels du ménage

## Signification des postes

code	Désignation en clair
0, 1, 2,	0, 1, 2 chômeurs
3	3 ou plus

## Observations

Il s'agit du nombre de personnes sans travail et en recherchant, y compris celles n'ayant jamais travaillé et celles bénéficiant d'une retraite.

Page 2 de la feuille de logement Question nº 5 du bulletin individuel

## Signification des postes

Voir le code NC

Page 2 de la feuille de logement.

N° de code	Désignation en clair
0, 1	0, 1, domestique ou salarié logé
2	2 ou plus

Page 2 de la feuille de logement

# Signification des postes

Nº de code	Désignation en clair
0 à 8	0 à 8 enfants
9	9 enfants ou plus

Il s'agit du nombre de personnes de la famille de lien enfant (LCF=4)

Analyse de la page 2 de la feuille de logement et des bullctins individuels des membres du ménage.

#### Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
0 à 8	0 à 8 personnes
9	9 personnes ou plus

#### <u>Observations</u>

Il s'agit des enfants (fils, fille, petit-fils, petite-fille, gendre, belle-fille, bru, beau-fils, enfant adopté, enfant en tutelle) du chef de ménage ou de son conjoint (légitime ou non) quel que soit leur âge.

Question nº 11 du bordereau de maison

## Signification des postes

N° de code	DESIGNATION EN CLAIR
0,1, 2	0, 1, 2 exploitations agricoles

#### Observations:

Sont considérés comme exploitations agricoles :

- tout ensemble de terres mis en valeur à des fins de production wégétale ou animale, sous la direction d'une personne exerçant une profession impliquant l'exploitation de terres;
- tout ensemble de terres cultimées, quelle que soit l'activité principale de la personne qui l'exploite.
- le siège d'une exploitation est soit le logement de l'exploitant, si celui-ci réside dans la commune, soit le bâtiment agricole principal, si l'exploitant réside hors de la commune et si, de plus, sur le territoire de sa commune de résidence, l'exploitant ne dispose d'aucun bâtiment agricole faisant l'objet d'un bordereau de maison.
- Du fait du mode de tirage l'échantillon ne comporte que des immeubles ayant au moins un logement d'habitation.

Analyse de la page 2 de la feuille de logement et des bulletins individuels

#### Signification des postes

4	N° de code	Désignation en clair
	0 <b>, 1,</b> 2	0, 1, 2 enfants
*******	3	3 enfants ou plus

#### <u>Observations</u>

L'âge considéré étant celui atteint au cours de l'année 1968, il s'agit des enfants nés en 1966, 1967 ou janvier ou février 1968.

NE6F NE6M .

## Source de l'information

Analyse de la page 2 de la feuille de logement et des bulletins individuels

## Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
0 à 5	0 à 5 enfants
6	6 enfants ou plus

#### Observations

L'âge considéré étant celui atteint au cours de l'année 1968, il s'agit des enfants nés en 1962 ou après.

Analyse de la page 2 de la feuille de logement et des bulletins individuels

## Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
0 à 8	0 à 8 enfants
9	9 enfants ou plus

## Observations

L'âge considéré étant celui atteint au cours de l'année 1968, il s'agit des enfants nés en 1952 ou après.

Page 2 de la feuille de logement Question n°4 du bulletin individuel

Nº de code	Désignation en clair
0 <b>, 1</b>	0, 1 enfant 2 enfants ou plus

Analyse de la page 2 de la feuille de logement et des bulletins individuels des membres du ménage.

N° de code	Désignation en clair
0 à 3	0 à 3 familles

Analyse de la page 2 de la feuille de logement et des bulletins individuels des membres du ménage.

Nº de code	Désignation en clair
0	Pas de famille principale
1	Une famille principale

#### EN 3 POSTES

# Source de l'information

Analyse de la page 2 de la feuille de logement et des bulletins individuels des membres du ménage.

## Signification des postes

N° de code	Pésignation en clair
0, 1, 2	0, 1, 2 familles secondaires de lien "ascendant"

#### Observations:

Par familles secondaires de lien "ascendant", on entend les familles dont le chef a un des liens suivants avec le chef de ménage ou son conjoint (légitime ou non) : père, mère, beau-père, belle-mère, grand-père, grand-mère, etc.

Analyse de la page 2 de la feuille de logement et des bulletins individuels des membres du ménage.

## Signification des postes

N° de code	Désignation <b>e</b> n clair
0, 1, 2	0, 1, 2 familles secondaires de lien "domestique <sup>.</sup> "

#### <u>Observations</u>

Par familles secondaires de lien "domestique", on entend les familles dont le chef est un domestique ou un salarié logé.

Analyse de la page 2 de la feuille de logement et des bulletins individuels des membres du ménage.

#### Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
0, 1, 2	0, 1, 2 familles secondaires de lien "enfant"

## Observations

Par familles secondaires de lien "enfant", on entend les familles dont le chef a un des liens suivants avec le chef de ménage ou son conjoint (légitime ou non) : fils, fille, petit-fils, petite-fille, gendre, belle-fille, bru, beau-fils, enfant adopté, enfant en tutelle.

Analyse de la page 2 de la feuille de logement et des bulletins individuels des membres du ménage.

N° de code	Désignation en clair
0, 1, 2	0, 1, 2 familles secondaires

Analyse de la page 2 de la feuille de logement et des bulletins individuels des membres du ménage.

#### Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
0, 1, 2	0, 1, 2 familles secondaires de lien "parent"

#### Observations

Par familles secondaires de lien "parent", on entend les familles dont le chef a un lien de parenté (autre qu' "ascendant" ou "enfant") avec le chef de ménage ou son conjoint (légitime ou non).

Analyse de la page 2 de la feuille de logement et des bulletins individuels des membres du ménage.

### Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
0, 1, 2	0, 1, 2 familles secondaires de lien "autre"

#### Observations

Par familles secondaires de lien "autre", on entend les familles dont le chef est un ami, un pensionnaire ou un sous-locataire du chef de ménage.

Source de l'information

Page 2 de la feuille de logement

## Signification despostes

	N° de code	Désignation en clair
	2 à 8	2 à 8 personnes
	9	9 personnes ou plus
1		

Observations: Une famille comprend toujours au moins 2 personnes

Page 2 de la feuille de logement et bulletins individuels des membres du ménage.

N° de code	Désignation en clair
1 à 8	1 à 8 personnes
9	9 personnes ou plus

Analyse de la page 2 de la feuille de logement et des bulletins individuels des membres du ménage.

#### Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
1 à 8	1 à 8 personnes
9	9 personnes ou plus

#### Observations

Par ménage restreint, on entend toutes les personnes du ménage sauf les domestiques et les salariés logés.

Analyse de la page 2 de la feuille de logement et des bulletins individuels du ménage

#### Signification des postes

No de	Désignation en clair	-
0,1,2,3,	0, 1, 2, 3 isolés	
4	4 cu plus	

#### Observations:

Une personne est dite "isolée" si elle n'appartient pas à une famille

Première page du bordereau de maison ("Nombre total de logements d'habitation")

## Signification des postes

01, 02, .....: 1 logement, 2 logements, ......

IL s'agit du nombre total de logements déduit de l'imprimé na 8.

## Observations

Dans le  $1/20^{\circ}$  tout au moins ce code peut comporter quelques imperfections.

Il s'agit de la "Commune" au sens du recensement (voir le code C).

## Signification des postes

01, 02, .....: 1 logement, 2 logements, ......

#### Observations:

Les échantillons au 1/20<sup>e</sup> et au 1/4 ont été obtenus par tirage systématique de <u>logements</u>; il en résulte que lorsqu'un immeuble contient plusieurs logements, ceux-ci ne figurent pas tous dans l'échantillon.

Page 2 de la feuille de logement Question nº 5 du bulletin individuel

#### Signification des postes

La signification de ce code dépend de la valeur de INM (de la même façon que la signification de N dépend de la valeur de IN) : voir le code N

Question n° 19 du bulletin individuel

N° de code	Désignation en clair
*	Sans objet (IMA ≠ 5)
0 à 3	0 à 3 moyens de transport
9	Pas de réponse

Il s'agit d'un nombre de pièces théorique calculé en fonction de la composition de la famille, en comptant :

- 1 pièce de séjour
- 1 pièce pour le chef de famille
- 1 pièce pour chaque enfant de 19 ans ou plus
- Un certain nombre de pièces pour les enfants de moins de 19 ans, à raison d'une pièce pour deux enfants, à condition qu'ils soient de même sexe (sauf s'ils ont tous les deux moins de 7 ans).

- . 2 à 8 : 2 à 8 pièces
- 9 : 9 pièces ou plus

EN 8 POSTES

## Source de l'information

Il s'agit d'un nombre de pièces théorique calculé en fonction de la composition du ménage en comptant:

- 1 pièce de séjour
- 1 pièce pour chaque chef de famille
- 1 pièce pour chaque personne hors famille non célibataire
- 1 pièce pour chaque célibataire de 19 ans ou plus
- Un certain nombre de pièces pour les enfants célibataires de moins de 19 ans, à raison d'une pièce pour deux enfants, à condition qu'ils soient de même sexe (sauf s'ils ont tous les deux moins de 7 ans)
- pièce pour l'ensemble des domestiques et des salaires logés.

## Signification des postes

- . 2 à 8 : 2 à 8 pièces
- 9 : 9 pièces ou plus

#### Observations

- En 1962 la norme ne comprenait pas la pièce de séjour.
- On a affecté NOCM = 2 aux logements vacants et aux résidences secondaires afin de rendre possibles les totalisations.

Analyse de la page 2 de la feuille de logement et des bulletins individuels.

# Signification des postes

N° de code	DESIGNATION EN CLAIR
0,1,2	0,1, 2 personnes actives
3	3 personnes actives ou plus

## Observations

Les personnes à la recherche d'un emploi (chômeurs) sont comptées comme actives

Analyse de la page 2 de la feuille de logement et des bulletins individuels.

## Signification des postes

Nº de code	Désignation en clair
0,1,2,3	0,1,2,3 personnes actives
4	4 personnes actives ou plus

#### Observations

- les domestiques et les salariés logés sont exclus du ménage restreint.
- les personnes à la recherche d'un emploi (chômeurs) sont comptées comme actives.

Page 2 de la feuille de logement et bulletins individuels des membres du ménage.

## Signification des postes

Nº de code	Désignation en clair
00	Sans objet (logements vacants et résidences secondaires)
01 à 20	01 à 20 personnes

N.B. Dans le fichier de dépouillement, il n'y a pas de ménages de plus de 20 personnes.

Analyse de la page 2 de la feuille de logement et des bulletins individuels des membres du ménage

#### Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
0, 1, 2	0, 1, 2 personnes
3	3 personnes ou plus

#### Observations

Il s'agit de personnes ayant un lien de parenté (autre que "ascendant" ou "enfant") avec le chef de ménage ou son conjoint (légitime ou non).

Question nº4 des bulletins individuels du ménage

#### Signification des postes

No de code	Désignation en clair	
0, 1, 2	0, 1, 2, personnes de 75 ans ou plus	
3	3 ou plus	

#### Observation

L'âge considéré étant celui atteint en 1968, il s'agit du nombre de personnes nées en 1893 ou avant.

#### Signification des postes

Nº de code	DESIGNATION EN CLAIR
0,1, 2	0, 1, 2 exploitations affectées

#### Observations:

- Lorsqu'un immeuble est le siège d'une exploitation agricole : si le logement de l'exploitant fait partie des logements de l'immeuble présents dans l'échantillon, l'exploitation a été affectée à ce logement; sinon l'exploitation n'a pas été affectée.
- Voir le code NEXM

Analyse de la page 2 de la feuille de logement et des bulletins individuels des membres du ménage.

### Signification des postes

Nº de code	Désignation en clair	
0, 1, 2	0, 1, 2 personnes	
3	3 personnes ou plus	

#### Observations:

Il s'agit des personnes sans liem de parenté avec le chef de ménage ou son conjoint et autres que domestiques ou salariés logés (amis, pensionnaires, sous-locataires, ...).

Question n° 5 de la feuille de logement

N° de code	DESIGNATION EN CLAIR	
1	Eau courante	Un ou plusieurs postes d'eau chaude
2	dans le logement	Eau froide seulement
3	Pas d'eau courante dans le logement mais poste d'eau à l'intérieur de la majson	
4	Poste d'eau en dehors de la maison	

Question nº 6 du bordereau de maison

Nº de code	Désignation en clair		
1	Approvision- nement <u>public</u>	Réseau collectif de distribution desservant l' <b>imme</b> uble (Ville, Commune, Service des eaux, usi- ne, etc)	
2		Borne-fontaine, fontaine, sour- ce ou puits publics	
3	Puits, citer- ne, fontaine	Avec raccordement à l'immeuble par une canalisation	
4	ou source <u>pri-</u> <u>vés</u>	Sans raccordement à l'inmeuble par une canalisation	

Il s'agit de la population sans doubles comptes en 1968, déduite de l'imprimé no 8 .

#### Observations

Dans le 1/20º tout au moins ce code peut comporter quelques impera :. fections

Il s'agit de la "Commune" au sens du recensement (voir le code C).

PRESENCE D'UN CONJOINT DANS LA FAMILLE u " DANS LE MENAGE (EN 2 POSTES)

#### Source de l'information

Page 2 de la feuille de logement.

#### Signification des postes

N° de code	Désignation en clair	
0	Absence de conjoint	
1	Présence d'un conjoint	

### Observations

Il s'agit du conjoint (légitime ou non) du chef (de ménage ou de famille)

L'échantillon au 1/4 a été obtenu par tirage systématique d'un logement sur 4; or un immeuble figure dans l'échantillon dès l'instant qu'un de ses logements a été tiré; il en résulte que plus un immeuble comporte de logements plus il avait de chance a priori de figurer dans l'échantillon. (Ainsi l'échantillon comprend forcément tous les immeubles de 4 logements ou plus et seulement, en moyenne, 1 sur 4 des immeubles d'un seul logement.

Pour effectuer des statistiques correctes sur les immeubles, il faut donc effecter à chacun un poids égal à (en fonction de NL; nombre de logements :

- . 1 si NL > 4
- . 4/NL si NL < 4

#### Observations

En fait PIM 4 est toujours un nombre entier lorsque  $\frac{4}{NL}$  est fraction-

naire, on a pris soit l'entier supérieur soit l'entier inférieur et cela de manière que le poids moyen des immeubles dont le nombre de logements est n soit  $\frac{4}{3}$ .

L'échantillon au 1/20° a été obtenu par tirage systématique d'un logement sur 20; or un immeuble figure dans l'échantillon dès l'instant qu'un de ses logements a été tiré : il en résulte que plus un immeuble comporte de logements plus il avait de chances a priori de figurer dans l'échantillon ( ainsi l'échantillon comprend forcément tous les immeubles de 20 logements ou plus et seulement, en moyenne, 1 sur 20 des immeubles d'un seul logement).

Four effectuer des statistiques correctes sur les immeubles, il faut donc affecter à chacun un poids égal à (en l'onction de NL : nombre de logements) :

#### Observations

En fait PIM 20 est toujours un nombre entier : lorsque  $\frac{20}{\text{NL}}$  est fractionnaire on a pris soit l'entier supérieur soit l'entier inférieur et cela de manière que le poids moyen des immeubles dont le nombre de logements est n soit  $\frac{20}{\text{NL}}$ 

Lorsqu'un immeuble a plusieurs de ses logements dans l'échantillon, ses caractéristiques figurent dans la zone correspondante de chaque logement: or pour faire des statistiques d'immeubles, il faut prendre en compte chaque immeuble une seule fois; c'est le but de ce code:

N° de code	DESIGNATION EN CLAIR
1	Premier logement de l'immeuble (logement servant à faire les statistiques d'immeubles).
0	Autre logement de l'immeuble

Source de l'information

## Question nº 4 du bulletin individuel

No do code	Désignation en clair	No de code	Désignation en clair
**	France métropolitaine		AFRIQUE
	EUROPE	30	Algérie (Musulmens)
01	Allemagne	` <b>3</b> 1	Algérie (Non musulmans)
02	Autriche	32	Afrique du Sud
03	Belgique	33	Cameroun
04	Bulgarie	34	République Contrafricaine
05	Danemark	35	Congo (Brazzaville)
06	Espagne	36	Côte - d'Ivoire
07	Finlande	37	Dahomey
08	Grèce	<b>3</b> 8	Ethiopie
09	Hongrie	39	Gabon
10	Irlande (Eire)	40	Guinée
11	Italie	41	Libéria
12	Luxembourg	42	Haute-Volta
13	Norvège	43	République Malgache
14	Pays - Bas	44	Mali
15	Pologne	45	Maroc
16	Portugal	46	Mauritanie
17	Roumanie	47	Niger
18	Grande-Bretagne et	48	République Arabe Unie (Egypte)
19	Irlande du Nord Suède	49	Sénégal
20	Suisse	50	Tchad
21	Tchécoslovaquie	51	Togo
22	Yougoslavie	52	Tunisie
29	Autres pays européens (sauf U.R.S.S.)	59	Autres pays d'Afrique

√° de code	Désignation en clair	Nº de code	Désignation en clair
· ·	AMERIQUE		D.O.M et T.O.M
60	Canada	91	Guadeloupe
61	Etats-Unis	92	Martinique
62	Haīti	93	Guyane française
63	Mexique	94	Réunion
64	Argentine	95	Comores
65	Brésil	96	Territ. français des Alars et
66	Chili		des Issa <b>s</b>
67	Pérou	97	St Pierre et Miquelon
68	Vénézuéla	98	Nouvelle Calédonie et Polynésie
69	Autres pays d'Amérique		
	ASTE	99	Hors nétropole sans autre précision
			brootston
71	Cambodge		
72	Chine Populaire et Formose (Taïwan)		
73	Inde		
74	Iran		
<b>7</b> 5	Israël		
76	Japon		
77	Laos		
78	Liban		
<b>7</b> 9	Syrie		
80	Turquie		
81	Vietnam du Nord et du Sud		
84	Autres pays d'Asie (Sauf URSS)		
85	U.R.S.S.		
	OCEANIE		
86	Australie	ŀ	
87	Nouvelle-Zélande		
89	Autres pays d'Océanie		
		in the state of th	

Question no 12 (ou 17) du bulletin individuel

### Signification des postes

Voir le fascicule "Code des nétiers" - Index analytique abrégé" (colonne " Code publication 1968" ).

#### Observations

- \* \*\*\*\* : poste "sans objet"
- Pour les chômeurs on a chiffré le métier exercé en terps normel et, pour les militaires du contingent, la profession civile ( pour ceux qui en ont une, sinon PR = \*\*\*\*).

Question nº 7 du bulletin individuel

## Signification des postes

- \*\* \*\* France métropolitaine
- . 01 à 22,29 : Voir le code PN
- : Algérie
- . 32 à 52, 59 à 69, 71 à 81, 84 à 87, 89, 91 à 98 : voir le code PN
- 99 : Hors de France métropolitaine, sans autre précision

#### Observations

Par "résidence antérieure" on entend la résidence au 1er janvier 1962. Pour les enfants nés depuis cette date c'est la résidence antérieure de la mère qui a été chiffrée.

Question nº 12 ( ou 17) du bulletin individuel

## Signification des postes

Code à 3 chiffres calculé à partir de PR; voir annexe.

PVPM = Population municipale 1968 x 100 (arrondi Population municipale 1962 à l'entier inférieur)

Postes possibles: ...., 098, 099, 100, 101, 102, - - - -

Observations :

Ce code est en blanc dans le  $1/20^{e}$ 

Question n° 16 a ou 16 o (ou 9) du bullotin individuel

#### Signification des postes

. \*\* : Sans objet (quartier de lieu de travail non chiffré dans la commune considérée)

. 00 : Impossible à déterminer

. 01 à 99 : N° de quartier dans la commune

#### Observations

Pour les personnes ayant IMA ≠ 5 (lieu de travail variable, non déclaré, ...) c'est le lieu de résidence qui a été chiffré.

- 00 : Numéro spécial affecté aux personnes ayant CPD = 32 (Mariniers) ou DCPD = 4
- 1 01 ....: Numéro du quartier dans la commune

Question no 7 du bulletin individuel

#### Signification des postes

Nº de code	Désignation en clair	
0	France métropolitaine	
1	$D_{\bullet}'O_{\bullet}M - T_{\bullet}'O_{\bullet}'M$	
2	Algérie ( non musulmans)	
3	Algérie ( musulmans)	
4	Pays du Harché Commun (1)	
5	Autres pays sélectionnés (2)	
6	Autres pays	

- (1) Belgique, Pays-Bas, Italie, Allemagne, Luxembourg.
- (2) Espagne, Grande-Bretagne, Pologne, Portugal, Suisse, Yougoslavie, Maroc, Tunisie, Turquie.

#### Observations

Par"résidence antérieure" on entend la résidence au 1er janvier 1962. Pour les enfants nés depuis cette date c'est la résidence antérieure de la mère qui a été chiffrée.

#### Signification des postes

001 à 472

: Voir rectificatif r° 4 au volume "Nomenclature et code des régions agriccles de la France - 1956 ".

Pour la composition de chaque région voir la nomenclature elle-même, ainsi que ses divers rectificatifs.

Question nº 15 du bulletin individuel

#### Signification des postes

<del></del>		
Nº de code	code Désignation en clair	
*	Inactifs (sauf militaires du contingent)	
1	Manoeuvres ou manoeuvres spécialisés	
2	Ouvriers spécialisés (OS1 , OS2, etc.)	
3	Ouvriers qualifiés ou hautement qualifiés (P <sub>1</sub> , P <sub>2</sub> , P <sub>3</sub> , etc.)	
4	Contremaîtres	
9	Travailleurs dont la qualification est sans objet ou non déclarée	

### Observations:

Code applicable aux personnes autres qu'employeurs (STD = 2) et indépendants sans salariés (STD = 1)

Les militaires du contingent se sont pas comptés avec les inactifs, mais classés d'après leur qualification civile.

#### NOMBRE DE REDRESSEMENTS EN 10 POSTES

- DE	r, IMDIAIDA	REDI
- DU	LOGEMENT	REDL
- DE	L'IMTEUBLE	REDM

Ces codes indiquent combien de redressements l'enregistrement en question ("individu", "logement" ou "immeuble") a subi au cours du traitement par l'ordinateur (se reporter au document correspondant)

- 0 à 8 : 0 à 8 redressements

• 9 : 9 redressements ou plus

Nº de code	Région	. Départements compo- sants (voir code D	
11	Région Parisienne	75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 94 - 95	
21	Champagne	08 - 10 - 51 - 52	
22	Picardie	02 - 60 - 80	
23	Haute-Normandie	27 - 76	
24	Centre	18 - 28 - 36 - 37 - 41 - 45	
25	Basse-Normandie	14 50 61	
26	Bourgogne	21 - 58 - 71 - 89	
31	Nord	59 - 62	
41	Lorraine	54 - 55 - 57 <b>-</b> 88	
42	Alsace	67 - 68	
43	Franche-Comté	25 - 39 - 70 - 90	
52	Pays de la Lcire	44 - 49 - 53 - 72 - 85	
53	Bretagne	22 - 29 - 35 - 56	
54	Poitou-Charentes	16 - 17 - 79 - 86	
72	Aquitaine	24 - 33 - 40 - 47 - 64	

Nº de code	Région.	Départements composants (voir code D)
73	Midi-Pyrénées	09 - 12 - 31 - 32 - 46 - 65 - 81 - 82
74	Limousin	19 - 23 - 87 -
82	Rhône-Alpes	01 - 07 - 26 - 38 - 42 - 69 - 73 - 74
83	Auvergne	03 - 15 - 43 - 63
91	Languedoc-Roussillon	11 - 30 - 34 - 48 - 66
93	Provence Côte d'Azur	04 - 05 - 06 - 13 - 83 84
94	Corse	20

Question n°16 a ou 16 c (ou 9) du bulletin individuel

#### Signification des postes

N° de code	Désignation en clair	
00	Sans objet (lieu de travail à l'étranger)	
11,,94	Région de programme (voir code RP)	

#### <u>Observations</u>

Pour les personnes ayant IMA  $\neq$  5 (lieu de travail variable, non déclaré, ...) c'est le lieu de résidence qui a été chiffré.

Question nº 4 du bulletin individuel

Nº de code	Désignation en clair
00	Sans objet (né hors de France métro politaine)
11,94	Région de programme (voir code RP)

Question n° 7 du bullætin individuel

#### Signification des postes

N° de code	Désignation en clair	
00	Sans objet (résidence antérieure hors métropole)	
11,, 94	Région de programme (voir code RP)	

#### Observations

Par "résidence antérieure" on entend la résidence au 1er. Janvier 1962. Pour les enfants nés depuis cette date c'est la résidence antérieure de la mère qui a été chiffrée.

## Signification des postes

Ce code indique si le Code SE résulte de la consultation du fichier des entreprises et des établissements ou non (auquel cas SE a été pris arbitrairement égal aux 3 premiers chiffres de AE)

№ de code	Désignation en clair	
*	Sans objet (personne sans emploi)	
0	Consultation du fichier	
1	Affectation arbitraire	

٠.

Question n° 2 du bulletin individuel

N° de code	Désignation en clair	
1	Masculin	
2	Féminin	

Analyse de la page 2 de la feuille de logement et des bulletins individuels du ménage

### Signification des postes

Ce code indique combien le ménage comporte de familles et de quel type elles sont :

Nº de code	Désignation en clair	
0	Aucune famille	
1		Principale
2	Une seule famille	Secondaire "Lien enfant"
3		Secondaire (autres liens)
4		Principale et secondaire "lien enfant"
5.	Deux familles	Principale et secondaire "lien ascendant"
6		Principale et secondaire (autres liens)
7		Toutes deux secondaires
. 8	Trois familles	

Question nº 16 du bulletin individuel Fichier des entreprises et des établissements

#### Signification des postes

Voir la Nomenclature des Activités Economiques de 1959 - Index analytique (code à 3 chiffres).

\*\*\* : sans objet (personnes sans emploi)

#### Observations:

- 1) Les rubriques 991 à 999 de la nomenclature sont regroupées dans le poste SE = 990
  - 2) Voir le code RSE

Page 2 de la feuille de logement
Question n.º 2 du bulletin individuel

N° de code	Désignation en clair
1	Masculin
2	Féminin

Question nº 4 de la feuille de logement

#### Signification des postes :

Nº de code	Désignation en clair	
0	Sans objet (logement non occupé)	
1	Propriétaire de la maison ou de l'immeuble	
2	Propriétaire du logement dans un immeuble en copropriété	
3	Logé par l'employeur (à titre gratuit ou onéreux) pour la durée de la fonction ou du contrat de travail)	
4	Logé à titre gracieux	
5	Locataire ou sous-locataire du local <u>loué vide</u>	
6	Locataire ou sous-locataire du local <u>loué meublé</u> ( y compris le cas des chambres d'hôtel et des garnis).	

Observations : Postes 1 et 2 : y compris les différentes formes d'accession à la propriété (dont la location-vente)

Poste 4 : Y compris le cas des personnes occupant un logement qu'elles ont vendu en viager

Question nº 4 de la feuille de logement

Nº de code	Désignation en clair	Correspondance avec SO
0	Sans objet (logement non occupé)	0
1	Propriétaire	1 ou 2
3	Locataire	3 à 6

Question nº 11 du bordereau de maison

### Signification des postes

N° de code	DESIGNATION EN CLAIR
0	Sans objet ( pas d'exploitation agricole affec- tée ou exploitation de plus de 5 ha).
1	Viticulture
2	Alrhomicul ture
3	Maraîchage
4	Elevage porcin ou avicole
5	Autres spécialisations
6	Exploitation non spécialisée
9	Pas de déclaration

### Observations

- La question sur la précialisation n'a été posée que pour les exploitations ayant une superficie inférieure à 5 hectares.
- Voir les codes NEXM et MXA

# EN 7 POSTES

# Source de l'information :

Question nº 11c du bordereau de maison

# Signification des postes

Nº de code	Désignation en clair	
*	Sans objet (pas d'exploitation agricole)	
0	Sans objet (superficie supérieure à 5 ha ou non déclarée)	
1	Viticulture	
2	Arboriculture	
3	Maraîchage	
4	Elevage porcin ou avicole	
5	Autres spécialisations	
6	Exploitation non spécialisée	
7	Pas de déclaration	

# <u>Observations</u>

La question sur la spécialisation n'a été posée que pour les exploitations ayant une superficie inférieure à 5 hectares.

Question nº 11c du bordereau de maison.

- \* Sans objet (pas de 2e exploitation)
  O à 6 : Voir le code SPM1

Analyse du verso du bulletin individuel

# Signification des postes

• 4 premiers chiffres : PR (voir ce code)

. 5 eme chiffre : Q (voir ce code)

Analyse du verso du bulletin individuel

# Signification des postes

3 premiers chiffres : PR1 (voir ce code)

4ème chiffre : Q (voir ce code)

Question nº 3b du bordereau de maison

### Signification des postes

Nº de Code	Désignation en clair
0	Pas de sous-sol
1	1 sous-sol
2	2 sous-sol
3	3 sous sol et plus

Observations : Il s'agit du mombre de niveaux au dessous du rez-de-chaussée.

Analyse du verso du bulletin individuel

#### Signification des postes

Nº de code	Désignation en clair
*	Sans objet (inactifs)
0	. Clergé (sauf en Alsace-Lorraine)
1	Indépendants sans salariés
2	Employeurs
3	Aides familiaux
4	Apprentis sous contrat
5	Salariés d'établissements privés
6	Travailleurs à domicile
7	Salariés des services publics
8	Salariés de l'Etat et des collectivités locales
9	Chômeurs

#### Observations

Poste 0 : le clergé salarié d'Alsace-Lorraine est classé à STD = 8

Poste 9 : y compris les personnes n'ayant jamais travaillé et les retraités ayant déclaré chercher un emploi.

Page 2 de la feuille de logement et bulletin individuel du chef de ménage

# Signification des postes

Voir le code STD

Page 2 de la feuille de logement et bulletin individuel du chef de famille Signification des postes

Nº de code	Désignation en clair
0	Sans objet (clergé et inactifs)
1	Employeurs et indépendants sans salariés
3	Aides familiaux
4	Apprentis sous contrat, salariés d'établisse- ments privés, travailleurs à domicile
7	Salariés des services publics
8	Salariés de l'Etat et des collectivités locales
9	Chômeurs

Source de l'information

Page 2 de la feuille de logement et bulletin individuel du chef de ménage Signification des postes

Nº de code	Désignation en <b>clair</b>	Correspondance avec STDM
_ 1	Employeurs, indépendants sans salariés et clergé	0 à 2
2	Aides familiaux	3
3	Apprentis sous contrat travailleurs à domicile, salariés d'établissements privés et chômeurs.	4 à 6, 9
4	Salariés des services publics, de l'Etat et des collectivités locales	7 ou 8
5	Inactifs	*

Analyse du verso du bulletin individuel

### Signification des postes

No de code	Désignation en clair	Correspondance avec STD
*	Sans objet	*
0	Non salariés	0 à 3
4 _	Salariés	4 à 8
9	Chômeurs	9

### Observations:

<u>Poste 9</u>: y compris les personnes n'ayant jamais travaillé et les retraités ayant déclaré chercher un emploi.

Verso du bulletin individuel

•
ers,
ន
endants

Question n° 11 bordereau de maison Signification des postes

N° de code	DESIGNATION EN CLAIR
0	Sans objet (pas d'exploitation agricole affectée)
1	Moins de 1 ha
2	1 à moins de 5 ha
3	5 à moins de 10 ha
4	10 à moins de 15 ha
5	15 à moins de 20 ha
6	20 à moins de 50 ha
7	50 ha ou plus
9	Non déclarée

# Observations:

Voir les codes NEXM et NXA

Question nº 11b du bordereau de maison

Nº de code	Désignation en clair
*	Sans objet (pas d'exploitation agricole)
1	Moins de 1 ha
2	1 à moins de 5 ha
3	5 à moins de 10 ha
4	10 à moins de 15 ha
5	15 à moins de 20 ha
6	20 à moins de 50 ha
7	50 ha ou p <b>k</b> us
9	Non déclarée

Question nº 11b du bordereau de maison

- \* : Sans objet (pas de 2e exploitation)
  1 à 9: Voir le code SUM1

Analyse du bulletin individuel

#### Signification des postes

Nº de code	Désignation en clair
0	Inactifs autres que ceux cités ci-dessous
1	Actifs ayant un emploi (sauf ceux qui poursuivent simultanément des études)
2	Actifs ayant un emploi, mais poursuivant simultanément des études
3	Personnes sans emploi et en recherchant
4	Anciens actifs (retraités, retirés des affaires,)
5	Etudiants et élèves (sauf ceux qui exercent simultanément une activité professionnelle) nés avant le 1er Janvier 1962
6	Militaires du contingent (et engagés)

# Observations:

- Poste 1 : y compris le clergé, les apprentis et les aides familiaux
- Poste 3 : y compris les personnes n'ayant jamnis travaillé et les retraités ayant déclaré chercher un emploi.
- Poste 4: n'ont été retenues que les personnes d'au moins 52 ans (les autres ont été classées à TA = 0)

Analyse du bulletin individuel

### Signification des postes

Nº de code	Désignation en clair	
1	Militaires du contingent (et engagés)	
2	Actifs saufs apprentis (y compris les personnes sans emploi et en recherchant)	
3	Apprentis sous contrat	
4	Etudiants et élèves (à l'exclusion de ceux qui exercent simultanément une activité proessionnelle, classés en 2) nés avant le 1er janvier 1962	
5	Inactifs non cités ci-dessus	

#### Observations :

<u>Poste 2</u> ; y compris les aides familiaux et les retraités ayant déclaré chercher un emploi.

Nº de cede	Désignation en clair
0	Sans objet ( commune urbaine)
1	Commune rurale de moins de 50 habitants
2	Commune rurale de 50 à moins de 100 habitants
3	Commune rurale de 100 à moins de 200 habitants
4	Commune rurale de 200 à moins de 500 habitants
5	Commune rurale de 500 à moins de 1000 habitants
6	Commune rurale de 1000 à moins de 2000 habitants
7	Commune rurale de 2000 habitants ou plus

# Observations

Le nombre d'habitants pris en considération est la population sans doubles comptes de 1968.

Nº de code	. Désignation en clair
0	Sans objet ( commune rurale)
1	Commune urbaine de moins de 5000 habitants
2	Commune urbaine de 5000 à moins de 10000 hab.
. 3	Commune urbaine de 10000 à moins de 20000 hab.
4	Commune urbaine de 20000 à noins de 50000 hab.
5	Commune urbaine de 50000 à moins de 100000 hab.
6	Commune urbaine de 100000 à moins de 200000 hab.
7	Commune urbaine de 200000 à noins de 2 000 000 h.
8	Ville de Paris

# Observations

Le nombre d'habitants pris en considération est la population sans doubles comptes de 1968.

Question nº 10 de la feuille de logement.

# Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
0	Logement sans téléphone
1	Logement pourvu d'un téléphone
9	Pas de réponse

### <u>Observations</u>

Un téléphone installé dans une pièce à usage exclusivement professionnel appartenant au logement est considéré comme installé dans le logement.

Question nº1 du bordereau de maison

Nº de	Désignation en clair
1	Ferme, Bâtiments agricoles
2	Habitation de fortune (Wagon, baraque de "bidonville", bâtiment habité bien qu'en ruines, etc)
3	Construction provisoire à usage d'habitation
4	Hôtel, pension de famille, garni (occupant la totalité ou la plus grande partie de l'immeuble).
5	Maison individuelle ou immeuble collectif entièrement ou princi- palement utilisé pour l'habitation
6	Immeuble principalement à usage industriel, commercial administratif ou public.

Question nº1 du bordereau de maison

Nº de code	Désignation en clair	Correspondance avec TI
1	Ferme, bâtiments agricoles	1
2	Maison individuelle ou immeuble collectif entièrement ou principalement utilisé pour l'habitation	5
3	Autres	2 à 4, 6

Question nº 1 du bordereau de maison

N° de code	DESIGNATION EN CLAIR	Correspondance avec TI
<b>†</b>	Maison individuelle ou immeuble collectif entièrement ou principalement utilisé pour l'habitation	5
2	Hôtel, pension de famille, garni (occupant la totalité ou la plus grande partie de l'immeuble)	4
3	Autres (y compris les fermes et les bâtiments agricoles)	1 à 3,6

N° de code	DESUGNATION EN CLAIR
1	Une exploitation agricola a été affectée au logement
2	Le logement se trouve dans un immouble qui est le siège d'une (ou plusieurs) exploitation (s) agricole(s), mais aucune exploitation ne lui a été effectée
3	Le logement se trouve dans un immeuble qui n'est le siège d'aucune exploitation agricole.

### Observations:

Voir les codes NEXM et NXA

Bordereau de maison

Nº de code	Désignation en clair	
1	Immemble ne comportant qu'un seul logement	Ferme
2		Maison individuelle
3		Autre
4	Immeuble comportant deux logements	Ferme
5		Autre
6	Immeuble de 3 ou 4 logements	
7	Immeuble de 5 à 9 logements	
8	Immeuble de 10 à 19 logements	and the second s
9	Immeuble de 20 logements ou plus	-

Nº de code	Désignation en clair
0	Sans objet ( commune rurale)
1	Unité urbaine de noins de 5000 hab.
2	Unité urbaine de 5000 à noins de 10000 h.
3	Unité urbaine de 10000 à noins de 20000 h.
4	Unité urbaine de 20000 à moins de 50000 h.
5	Unité urbaine de 50000 à moins de 100000 h.
6	Unité urbaine de 100000 à noins de 200000 h.
7	Unité urbaine de 200000 à noins de 2000000
8	Agglonération de Paris

# <u>Observations</u>

Le nombre d'habitants pris en considération est la population sans doubles comptes de 1968.

Question no 16 a ou 16 c (ou 9 ) du bulletin individuel

### Signification des postes

- \* \* : Sans objet ( à l'étranger )
- 0 à 8 : Voir le code TU

#### <u>Observations</u>

Pour les personnes ayant IMA  $\neq$  5 (lieu de travail variable, non déclaré, ...) c'est le lieu de résidence qui a été chiffré.

# TRANCHE D'UNITE URBAINE OU DE COMMUNE RURALE EN 15 POSTES

- 01 à 07 : commune rurale (2° chiffre = TCR; voir ce code)
- 10,20,30,40: Unité urbaine (1er chiffre = TU; voir ce code) 50,60,70,80

Question no 7 du bulletin individuel

#### Signification des postes

- \* : Sans objet (hors de France métropolitaine)
- . 0 à 8 : Voir le code TU

#### Observations

Par "résidence antérieure" on entend la résidence au 1er janvier 1962. Pour les enfants nés depuis cette date c'est la résidence antérieure de la mère qui a été chiffrée.

Nº de code	Désignation en clair
01	Commune rurale de noins de 500 habitants
05	Commune rurale de 500 à 1000 habitants
06	Commune rurale de 1000 habitants ou plus
10	Unité urbaine de moins de 5000 habitants
20	Unité urbaine de 5000 à moins de 10000 hab.
30	Unité urbaine de 10000 à noins de 20000 hab.
40	Unité urbaine de 20000 à noins de 50000 hab.
50	Unité urbaine de 50000 à moins de 100000 hab.
60	Unité urbaine de 100000 à moins de 200000 hab.
70	Unité urbaine de 200000 à moins de 2 000 000 h.
80	Agglonération de Paris

### Observations

Le nombre d'habitants pris en considération est la population sans doubles comptes de 1968.

Nº de code	Désignation en clair
01	Commune rurale de noins de 1000 habitants
06	Commune rurale de 1000 habitánts ou plus
10	Unité urbáine de noins de 20 000 habitants
40	Unité urbaine de 20000 à noins de 100000 hab.
60	Whité urbaine de 100000 à moins de 2 000000 hab.
80	Agglonération de Paris

### Observations

Le nombre d'habitants pris en considération est la population sans doubles comptes de 1968.

UNITE URBAINE U

#### Signification des postes

- 00 : Sans objet (communes rurales)
- 1 01 à 49 : Unités urbaines intradépartementales (numérotées à l'intérieur de la tranche (TU) et du département).
- 51 à 99 : Unités urbaines interdépartementales (numérotées à l'intérieur de la tranche (TU)).

Se reporter aux listes établies par le Département de l'Informatique de l'INSEE.

Question no 16 a ou 16 c (ou 9) du bulletin individuel.

### Signification des postes

- : Sans objet ( à l'étranger)
- 100 à 99 : Voir le code U

#### Observations

Pour les personnes ayant IMA \neq 5 ( lieu de travail variable, non déclaré, ...) c'est le lieu de résidence qui a été chiffré.

Question nº 7 du bulletin individuel

#### Signification des postes

- \$ Sans objet ( hors de France métropolitaine)
- 1 00 à 99 : Voir le code U

#### **Observations**

Par "résidence antérieure" on entend la résidence au 1er janvier 1962. Pour les enfants nés depuis cette date c'est la résidence antérieure de la mère qui a été chiffrée.

Question nº 11 de la feuille de logement.

### Signification des postes

Nº de code	Désignation en clair
0	Aucun des occupants du logement ne dispose d'une voiture de tourisme
1	L'un au moins des occupants du logement dispose d'une voiture de tourisme
9 è	Pas de réponse

### Observations

Sont assimilées aux voitures de tourisme les voitures commerciales utilisées par les ménages pour les week-ends ou les vacances ainsi que les voitures de fonction.

Question n° 8 de la feuille de logement

N° de code	Désignation en clair
1	W.C. a l'intérieur du logement et munis d'une chasse d'eau
2	W.C. à l'intérieur. du logement, sans chasse d'eau
3	W.C. hors du logement (mais réservés à ses seuls occupants) et munis d'une d'une chasse d'eau
4	W.C. hors du logement (mais réservés à ses seuls occupants), sans chasse d'eau
5	Autres cas

N° de code	DESIGNATION EN CLAIR
0	Non affectation (ou sens objet)
1	Affectation à un logement

### Observations

- Lorsqu'un immeuble est le siège d'une exploitation agricole : si le logement de l'exploitant fait partie des logements de l'immeuble présents dans l'échantillon, l'exploitation a été affectés à ce logement; sinon l'exploitation n'a pas été affectés.
  - Voir le code NEXM

Nº de code	Désignation en clair
1	Région parisienne
2	Bassin parisien
3	Nord
4	Est
5	Ouest
7	Sud-Ouest
8	Centre-Est
9	Méditerranée

# Observations

Il s'agit du 1er chiffre du code RP (pour plus de détail, voir ce code)

Question nº 7 du bulletin individuel

#### Signification des postes

Ce code est constitué par le premier chiffre de RPRA:

- . 0 : Sans objet (résidence antérieure hors métropole)
- . 1 à 9: ZEAT (voir code ZEAT)

#### Observations

Par "résidence antérieure" on entend la résidence au 1er. Janvier 1962. Pour les enfants nés depuis cette date c'est la résidence antérieure de la mère qui a été chiffrée;

Il s'agit d'un code à 2 chiffres caractérisant la ZPIU (1962) dans le département.

Voir le volume "Les zones de peuplement industriel ou urbain au recensement de 1962" ( paru en 1964).

Nº de code	Désignation en clair
0	Zone sans abattement
2	Zone "moins 2 % "